



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1680,5

Elev. 511 $\frac{m}{-1680,5}$

Mercur

FE

<36607763520014

^
S

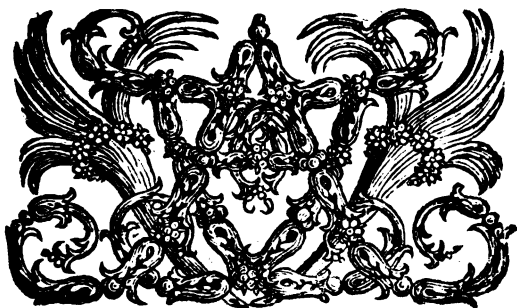
<36607763520014

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

MAY 1680.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

M. D C. LXXX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

1774

1775

1776

1777

1778

1779

1780

1781

1782

1783

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



VOUS trouverez les
Modes cher Lecteur,
au présent *Mercur*
de May. Pour les prix
des *Mercur*, je vous les envoie ;
Et vous devez estre assuré que je
ne donneray pas les vieux *Mercur*-
res à moins que les nouveaux. Au
contraire , je les devrois vendre
davantage ; car j'en ay tres-pen des
vieux : le prix est, sçavoir, ceux de
1677. il y en a dix Volumes , pour
douze sols le tome , fait six livres.
Ceux de 1678. pour vingt sols le

à ij

Le Libraire au Lecteur.

tome, il y en a douze, fait douze livres: de 1679. il y en a treize volumes y compris le Mariage de la Reyne d'Espagne, à vingt sols le volume, fait treize livres: & de l'année 1680. tous les volumes pour vingt sols chacun. Pour les Extraordinaires il y en a neuf volumes de 1678. 1679. & 1680. à trente sols chaque volume, c'est sans rien rabatre, car il est inutile de les demander à meilleur marché. L'on distribuera d'oresnavant les nouvelles de Medecine de Monsieur de Blegny, toutes les semaines le Jendy un Cahier, de la grandeur Inquarto, au lieu d'Indouze que l'on les donnoit tous les mois, à commencer pour la premiere fois le vingtième du present mois toujours pour six sols le Cahier chaque semaine. L'on donne encore Indouze le mois de May. Je vous donneray

Le Libraire au Lecteur.

*ray dans quinze jours le voyage
du Royaume de Congo , traduit
par Monsieur Spon Docteur Me-
decin à Lyon , qui a fait plusieurs
Ouvrages comme vous sçavez.*

L I V R E S N O U V E A U X
du Mois de May 1680.

Les Amours de Catulle par
Monsieur l'Abbé de la Chapel-
le indouze deux vollumes, vingt
cinq sols.

Adrasle Tragedie de Mon-
sieur Ferrier indouze quinze sols.

L'on distribue toujours la De-
vineresse ou les Faux Enchan-
temens de l'Auteur du Mercu-
re Galant pour trente cinq sols
avec des Figures , & vingt cinq
sols sans Figures.

Les Mariages se vendront se-
parement des Mercures sçavoir,

à iij

Le Libraire au Lecteur.

**Le Mariage de Monseigneur
le Dauphin indouze pour vingt
sols.**

**Le Mariage de la Reyne d'Es-
pagne pour vingt sols.**

**Le Mariage de Monsieur le
Prince de Conty pour quin-
ze sols.**



TABLE



T A B L E D E S M A T I E R E S contenues dans ce Volume.

A vant-propos ,	1
Sonnet sur les Eaux de Versailles ,	7
Autre Sonnet ,	9
Présens du Grand-Maître de Malte au Roy , avec une Description de cette Isle ,	10
Histoire ,	24
Mariage de Monsieur le Marquis du Terrail ,	46
Lettre en Prose & en Vers ,	49
Régat donné par le Roy à Versailles ,	54
Feste de S. Quentin ,	66
Monseigneur apprend à chanter ,	70
Troisième voyage fait en Baviere par Monsieur Desloges , second Fils de Monsieur Berthelot ,	71
Baptême du Fils de Monsieur le Baron de Beauvais ,	72
Mercuriales faites apres Pâques à l'ou- verture du Parlement ,	73
Retour de Monsieur Roullié de son Inten- dance de Provence ,	74
Course de Bague ,	76

T A B L E.

Revenü ,	79
Voyage de Madame la Dauphine à Pa- ris ,	80
Cerémopies de l'Enterrement de Mon- sieur le Duc de Hanover ,	83
Le Sol éclaircy ,	98
Mariage de Monsieur Girardin de Van- vré ,	105
Fausës survennës dans les deux Volumes précédens ,	107
Le Financier , Histoire ,	112
Fille d'Honneur de Madame reçue pour occuper la premiere Place qui doit va- quer ,	137
Départ de Monsieur le Comte d'Estrée, avec les noms de tous les Officiers qui sont sur ses Vaisseaux ,	138
Bout de l'an de feuë Madame de Longue- ville ,	143
Regiment Royal donné à Monsieur le Marquis de Créquy , & celuy de la Pere à M. le Comte de la Fayette ,	156
Mort de Monsieur l'Archevesque de Bordeaux ,	163
Kers de Madame la Vigniere d'Albÿ ,	165
Mariage de Monsieur le Marquis de Livron ,	166
Dessains	

T A B L E.

<i>Deffains de Chiffres & de Cachets , qui contiennent tous les Noms & Surnoms entrelassez par alphabet ,</i>	169
<i>Harangue ,</i>	171
<i>Reception de Monsieur de Vertron dans l'Académie Royale d'Arles ,</i>	176
<i>Mort de Monsieur de la Terriere-Char- reton ,</i>	181
<i>Mort & Abjuration de Monsieur Petit , de la Religion Pretendue Reformée ,</i>	182
<i>Autre Abjuration de M. Ranchin ,</i>	184
<i>Diversifsemens de Bourbon ,</i>	185
<i>Vers presents à une Dame sous le nom de son Cuisinier ,</i>	187
<i>Faute survenue dans la Relation du Ma- riage de Monseigneur le Dauphin ,</i>	189
<i>Abbaye de S. Hilaire de la Celle , donnée à Monsieur l'Abbé Gallardon ,</i>	190
<i>Le Pere & l'Amant genereux , Histoire , ibid.</i>	
<i>Régal donné par Monsieur dans sa Mai- son de S. Cloud ,</i>	198
<i>Galanteries du Roy d'Espagne ,</i>	209
<i>Mariage de Monsieur le Marquis de la Popliniere ,</i>	210
<i>Explication en Vers de la premiere Eni- gme du Mois passé ,</i>	211
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mot , Explica</i>	212

T A B L E.

<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	214
<i>Noms de ceux qui en ont trouvé le Mor,</i>	215
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les deux,</i>	ibid.
<i>Explication de l'Enigme en figure,</i>	218
<i>Enigme,</i>	220
<i>Autre Enigme,</i>	221
<i>Diversifsemens de Fontainebleau,</i>	222
<i>Mort de Madame la Comtesse de Lussan,</i>	226
<i>Mort de Monsieur Briçonnet,</i>	227
<i>Mort de Monsieur Renaudot,</i>	229
<i>Abjuration de Mademoiselle de Ry,</i>	230
<i>Voyage de Monsieur de Louvoys & de Segnelay,</i>	232
<i>Modes nouvelles,</i>	234

Fin de la Table.

EXTRAIT

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, J^{UN}QUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & débiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
5. Juin 1680.



Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Printemps*
Ne reviens plus, doit regarder la
page 24.

Le Plan de la Table octogone doit
regarder la page 56.

La Tenture de deuil doit regarder
la page 152.

La Table longue doit regarder la
page 204.

L'Air qui commence par *Voulex-*
vous gaudir, doit regarder la page
233.



MERCU



MERCURE GALANT.

M A Y 1680.

Ly a longtemps, Madame, que les grandes Actions du Roy vous ont convaincuë, qu'il ne fait rien que d'extraordinaire & de surprenant; mais je ne sçay si vous avez assez réfléchy sur ce qu'il y a de particulier dans chacune de ses Actions. Les autres matieres, quoy qu'exagerées, s'épuisent incontinent, & il n'en

May 1680.

A

2 M E R C U R E

faut parler qu'une fois pour n'en
 ſçavoir plus que dire. Il n'en eſt
 pas de meſme des continuelſ ſu-
 jets d'admiration que nous four-
 nit la vie de LOUIS LE GRAND.
 Ce ſont des miracles ſi étendus,
 qu'il n'y a point d'yeux aſſez
 pénétrants pour découvrir d'une
 ſeule veüe, tout ce qu'ils ſem-
 blent avoir de ſurnaturel. Ils ont
 meſme entre eux un je-ne-ſçay
 quel enchaînement qui eſt en-
 cor un nouveau miracle, & qui
 fait qu'on peut parler ſouvent de
 la meſme choſe ſans rien répéter.
 Il eſt ſans doute d'un Roy res-
 puiſſant, d'avoir ſoutenu une lon-
 gue Guerre contre un nombre
 preſque infiny d'Ennemis, ſans
 que la Victoire l'ait jamais aban-
 donné. Il faut pour cela joindre
 la prudence à la valeur, & don-
 ner de ſi bons ordres par tout,
 qu'en

qu'en mesme temps que quelque entreprise s'est formée, rien n'ait manqué de ce qui estoit capable de la faire réussir. La Paix s'est faite, Qui n'auroit pas crû qu'elle eust esté nécessaire pour rétablir les Finances que de grandes Armées à entretenir avoient dû laisser un peu en désordre. Cependant elles ont esté toujours si bien ménagées, qu'au sortir de ces excessives dépenses, Sa Majesté s'est veüe en estat d'en faire encor de nouvelles pour la sûreté de la France, par le grand nombre de Places qu'on y fortifie, & pour sa gloire, par les Bâtimens que l'on continuë, les Ouvriers ayant recommencé à Marly avec les beaux jours. Avoüez, Madame, qu'il n'est point de Souverain, quoy que né magnifique & libéral, que les Fonds

4 M E R C U R E

à faire pour des Ouvrages de cette importance, ceux des Fortifications allant au delà de tout ce qu'on s'en peut imaginer, n'eussent mis dans l'impuissance de conserver ces deux grandes qualitez. Jetez les yeux sur le Roy. Non seulement il fait toujours éclater une magnificence digne de luy dans les moindres occasions qui en demandent ; mais apres avoir dédaigné plusieurs millions que luy pouvoient produire toutes les Charges de la Maison de Madame la Dauphine que nous venons de luy voir donner , il ajoute à cette liberalité toute Royale, un genre estonnant de profusion dont l'usage n'a jamais esté connu. Vous en conviendrez , quand je vous diray qu'il n'a pas suffy à ce grand Prince de donner une fois plu

plusieurs de ces Charges. Le plaisir de faire sentir les effets de sa bonté à tous ceux en qui il a reconnu du mérite , luy en a fait faire des nouveaux présens , & ces mesmes Charges données plusieurs fois , ont servy de récompense à plusieurs Personnes; c'est à dire , que Sa Majesté les a rachetées en argent comptant de ceux mesmes qu'Elle en venoit de gratifier, pour les redonner à d'autres qu'Elle a jugez également dignes de ses bienfaits. Voyez , Madame, si je n'ay pas lieu d'appeller profusion estonnante, une liberalité qu'aucun autre Prince n'avoit jamais pratiquée , & si toute la Terre ne doit pas tomber d'accord qu'il n'y a que le Roy seul capable de faire des choses qui ne tomberoient pas mesme dans l'imagi-

nation de ceux qui ont le plus de panchant à faire du bien. Aussi ne doit-on pas s'étonner que tout le monde s'empresse à louer ce grand Monarque, & que les Personnes qui ont le moins de commerce avec les Muses, cherchent quelquefois à parler leur Langue, pour publier ses merveilles. C'est ce qu'a fait Monsieur l'Abbé Cocheret. Malgré ses continuelles applications à tirer d'erreur les Prétendus Reformez, il n'a pû voir les raretez de Versailles, sans donner des marques de son admiration par ce Sonnet.





AU ROY.

SUR VERSAILLES.

Grand Roy, dont la valeur, la
 force, & la prudence,
 Charment également nos esprits
 & nos yeux,
 C'est dans ce beau séjour où l'Art
 victorieux
 Découvre avec éclat vostre magni-
 ficence.



Ces Eaux qu'on voit par tout cou-
 ler en abondance,
 Et qu'un secret effort élève jus-
 qu'aux Cieux,
 Comme au divin Moïse, en ces su-
 perbes Lieux,
 Au premier des Héros rendent
 obéissance.

A iiii

*Ce Chef d'œuvre pompeux que
produit vostre Main ,
Semble vous approcher du Pouvoir
souverain
Qui tira du neant le Ciel, la Terre
& l'Onde ;*

*Lors qu'étalant icy tant de char-
mes divers,
Du Lieu le plus ingrat qui fut dans
l'Univers ,
Vous faites aujourd'huy la mer-
veille du Monde.*

J'ajoute un Sonnet d'une au-
tre nature. Il est d'une Demoi-
selle de qualité de Grenoble, qui
n'ayant pas encor dix-sept ans,
ne brille pas moins par son esprit
que par sa beauté. Elle parle jus-
te ; écrit nettement , & fait des
Vers comme vous allez voir.

SON

SONNET.

JE me lasse à la fin de mon indi-
férence,
Je ne ressens jamais ny plaisirs ny
douleurs,
Je paroïs insensible aux plus gran-
des douceurs.
Dois-je donc m'en défaire, ou pren-
dre patience ?


Sans faire dans le Monde aucune
différence,
Pour les plus beaux Objets je n'ay
que des froideurs.
Je vois avec mépris renouveler les
Fleurs.
Et je ne donne à rien la moindre
préférence.


Dans l'amour, m'a-t-on dit, on ne
vit pas ainsi.

A ▼

*Tout y plaist, tout y rit, mesme jus-
qu'au soucy ;
Le plaisir, le chagrin, tout y paroist
sensible.*



*Quoy qu'il en soit pourtant, s'il
s'oppose à l'honneur,
Si la gloire avec luy se trouve in-
compatible,
Il ne sçaura jamais le chemin de
mon cœur.*

Monsieur le Grand - Maître de Malte a envoyé des Faucons au Roy. Monsieur le Chevalier de Fleurigny-Vauviliers, qui a eu la commission de les apporter en France, a eu aussi l'avantage de les présenter de sa part à Sa Majesté. Il n'a employé qu'un mois en son voyage de Malte à Paris. C'est l'avoir fait assez promptement, à cause du grand trajet

trajet de Mer, & des différens périls qu'il y a, toujours à effuyer. Si-tost qu'il fut arrivé, il alla à Saint Germain avec Monsieur l'Ambassadeur de Malte. Ces Oyseaux se trouverent tous en fort bon état. Le Roy les reçeut en présence de la Reyne, de Monseigneur, de Madame la Dauphine, de Monsieur & de Madame, qui les admirerent. Ce qu'il dit d'obligeant à ce Chevalier sur les soins qu'il avoit pris pour les luy faire conduire, fit assez voir combien il estoit satisfait de ce Présent. Il l'assura qu'il en remerciëroit Monsieur le Grand-Maître, & luy donna en son particulier beaucoup de marques d'estime. Je ne sçay, Madame, si vous connoissez Monsieur le Chevalier de Fleurigny. C'est un Homme fort considéré dans son

son Ordre, & qui a extrêmement de l'acquis. Je ne vous dis rien de sa naissance. Il est difficile que vous l'ignoriez. Sa Maison, qui est une des plus anciennes du Royaume, n'est pas seulement illustre par elle-mesme, mais encor par les belles & grandes Alliances qu'elle a toujours faites, telles que sont celles des Maisons de Trie, Pisseleu, Harpicourt, du Moulin, L'hospital, Choisy, Rouhault, de Gamache, Rouvroy, S. Simon, Sarbruche, de Volvire, Lénoncourt, de Broye, Viliers S. Paul, Boulinvilliers, Dailly, de Nesle, & plusieurs autres. Elle est establie depuis fort long-temps dans le Pais Sénonois avec une estime générale, & il s'y trouve des Cardinaux, Patriarches, Archevesques, Grands-Maîtres de
Rho

Rhodes , Admiraux de France ,
 Chanceliers de France , Maré-
 chaux de France , Chambellans ,
 & enfin tout ce qu'il y a de plus
 hautes Dignitez. Le Chevalier
 qui me fournit le sujet de cet Ar-
 ticle , a encor deux Freres qui
 sont aussi Chevaliers de Malte , &
 une Sœur Dame Comtesse de
 Remiremont. Jamais Homme
 n'eut une plus parfaite connois-
 sance des Matématiques , ny ne
 fut plus éclairé sur tout ce qui
 regarde les Fortifications. C'est
 luy qui ordonne de toutes celles
 qu'on élève dans l'Isle de Malte
 depuis dix ans. Il en a dressé un
 Plan de sa main qui est admira-
 ble. Le Roy en ayant esté aver-
 ty par Monsieur l'Ambassadeur
 de Malte le jourmesme qu'on luy
 présenta les Oyseaux , voulut
 voir ce Plan, & donna ordre qu'il
 fut

fut apporté à Saint Germain. On le plaça dans le Cabinet de Sa Majesté, où Elle passa apres son dîné, accompagnée de Monseigneur, de Monsieur, de Messieurs les Princes de Conty & de la Roche-sur-Yon, de Messieurs les Maréchaux de Villeroy, de Bellesfond, & de Lorge, de quelques Capitaines des Gardes du Corps, & d'autres Seigneurs de la Cour. Le Roy loua fort ce Chevalier de l'application qu'il avoit à de si grands & de si utiles Travaux, & fut tres-content des éclaircissemens qu'il luy donna sur l'ordre du Plan. Il luy dit avec cette honnesteté qui est ordinaire à ce grand Monarque, qu'il vouloit qu'on le laissast dans son Cabinet, pour le voir plus d'une fois. Il faut vous en faire la description.

L'Isle

L'Isle de Malte estant le Ram-
 part de la Chrestienté, défendu
 par le plus noble Sang de l'Eu-
 rope, il semble que la Nature se
 soit particulièrement attachée à
 en rendre la situation avantageu-
 se. Il y a deux Bouches pour
 entrer dans les Ports de cette
 Place. L'une est celle du grand
 Port, & l'autre s'appelle du Mar-
 ché Mouchet. Celle du grand
 Port a ses pointes qui le bornent
 du costé du Ponant, où est situé
 le Fort S. Elme. Ce Fort garde
 aussi la Bouche du Port du Mar-
 ché Mouchet. Sur l'autre pointe
 du grand Port, du costé de Chi-
 roc, nom d'un des Vents dont on
 se sert pour la Mer en ce Pais-là,
 est le Fort Ricaloly. Au devant
 du Fort S. Elme, on voit la Ville
 Valette, ainsi appelée du nom
 d'un Grand Maître qui la fit bâ-
 tir.

tir. C'est le lieu où est le Palais de Son Eminence Monsieur le Grand-Maître de Malte, & où les Chevaliers font tous leur demeure. Au devant de cette Ville, il y a encor une enceinte de Fortifications, qui est un Ouvrage à corne couronnée. C'est une Place tres-forte. Du costé de Chiroc de la Ville Valeste, sont deux autres Villes, & un Chasteau considerable pour sa situation & pour son antiquité. Le Chasteau s'appelle S. Ange. Il a au devant de luy, du costé de Chiroc, une Ville qu'on nomme le Bourg. C'est le lieu seul que les Chevaliers trouverent, lorsqu'ils s'allerent établir à Malte en 1530. L'autre Ville, qui est fortifiée à l'antique, s'appelle l'Isle de la Sangle. C'estoit le nom du Grand-Maître, par les soins de

de qui elle fut bâtie. Entre ces deux Places est un grand Port tres-beau, où la Religion met ses Galeres, & au devant, l'on a fait une enceinte de Fortifications qui compose neuf Bastions & deux demy-Bastions, pour donner lieu de retirer le monde de la Campagne, si les Ennemis faisoient quelque attaque. On voit dans ce mesme Plan plusieurs beaux Travaux que l'on a tracez, & que la Religion est resoluë d'entreprendre, si tost qu'elle aura finy les autres, c'est à dire qu'elle veut fortifier le Mont Coradin, le Mont S. Sauveur, & la petite Isle du Marché Mouchet. Ce Plan est fait dans l'exactitude que l'on y peut souhaiter. On y découvre jusqu'aux moindres particularitez. Monsieur le Chevalier de Fleurigny n'a pas seulement

ment mis ce Travail dans son entière justesse, il l'a encor embelly de plusieurs ornemens fort agreables. Ce seroit luy faire tort que les oublier. Rien ne marque mieux la beauté de son génie.

Au bas de ce Plan, à main droite, on voit le Roy vestu en Guerrier, & couronné de Lauriers. Il est sous un Pavillon environné de Fleurs de Lys d'or. Au dessous, deux petits Anges tiennent un Drapeau sur lequel est peint un Soleil, avec la Devise de Sa Majesté, *Nec pluribus impar.* Au devant du Roy est représenté un Bataillon de Maïe, avec son General à la teste, qui vient le reconnoître comme le Protecteur de ce grand Ordre. Le tout est sur un Char de triomphe que conduit Neptune. Des Chevaux marins le tirent, & il est sou

soutenu par des Tritons qui ont
 des Cornets. Il est aisé de juger
 qu'on a dessein par là de faire
 connoître que ce grand Monar-
 que est le Maître de la Mer Me-
 diterranée, & que Neptune se
 tient glorieux d'estre dépendant
 de son Empire. Au dessous du
 Roy est une Lettre de Monsieur
 le Chevalier de Fleurigny ; sur
 la liberté qu'il prend d'offrir ce
 Plan à Sa Majesté. Elle est cour-
 re, & en termes aussi respectueux
 que choisis. A main gauche du
 même Plan, est la Religion,
 triomphant des Turcs. Elle tient
 de sa main droite un grand Dra-
 peau rouge, sur lequel il y a une
 Croix blanche, & de l'autre, une
 Epée flamboyante. Une infinité
 de Turcs sont à ses pieds, qui de-
 mandent grace. Au dessous de
 ce Triomphe, on voit les Porfils
 de

de la Ville Cotoner , à qui le Grand-Maître d'aujourd'huy a donné son nom, & du Fort Ricalloly. Tous les Bastions dont je vous viens de parler, sont dans la premiere de ces deux Places. La mesme Religion est encor sur un Char de triomphe tiré sur les eaux par des Dauphins , & conduit par la Déesse Thétis. Cela représente les glorieux avantages que remporte la Religion de Malte sur les Ennemis de la Foy Chrestienne qui navigent dans leurs Mers. Une Troupe de Tritons tenant des Cornets de grosses Coquilles de Mer , soutient tout cela. Entre ces deux Chars, au milieu du bas de ce Tableau, deux autres Tritons tiennent un Cartouche tout enrichy de feüillages. On y voit trois Echelles différentes. L'une est de Cannes

nes Maltoises, l'autre de Toises, & la dernière de Pas Géométriques. Au dessus du Pavillon du Roy, il y a aussi un très beau Carthouche, soutenu par une infinité de Figures, dans lequel est une Table qui instruit des Lieux les plus considérables du Plan. De l'autre côté à gauche, au dessus de la Religion triomphante, est un troisième Carthouche soutenu encor par quantité de Figures. On y lit une Histoire Chronologique de tout ce que la Religion a fait de Fortifications depuis qu'elle est dans l'Isle de Malte. Au dessus de tout, dans le haut du Plan, paroît une Guirlande de feuilles de Laurier, qui tient toute la longueur du Tableau. Elle est soutenue de plusieurs Figures très-belles, & qui ont toutes des postures différentes

tes. On voit au milieu les Armes de France, entourées des Coliers des Ordres du S. Esprit & de S. Michel. Deux Anges vestus en Lévites, & tenant chacun une Banierę de France, en sont les Supōsts. Le tout est placé sous un grand Pavillon d'azur fleurdelisé d'or, doublé d'hermine; le comble rayonné d'or, & couronné de la Couronne Imperiale Françoise. La Banierę ou Oriflāme du Royaume est attachée à ce Pavillon, avec ces mots, *Montjoye S. Denys*, qui est le Cry de nos Roys, & leur Devise, *Lilia non laborant neque nent*. Vous sçavez que cette Devise leur vient de l'Eloge que l'Ecriture a donné aux Lys. Aux extrémitéz de la Guirlande qui termine à droit & à gauche du Tableau, il y a plusieurs Figures ensemble qui soutiennent

tiennent un Carthouche, où les Armes de Navarre se voyent. Vous pouvez juger combien cet Ouvrage est embelly par ces ornemens. Il a esté mis dans un riche & magnifique Cadre d'Ebene, long de cinq pieds, & haut de trois & demy.

Voilà, Madame, ce qu'on voit encor présentement dans le Cabinet du Roy. Peut-estre vous enverray-je le tout gravé la première fois. Du moins on m'en promet le Dessin. Cependant vous agréerez ces Paroles mises depuis peu en Air. Monsieur Laurancin les a notées.

AIR

AIR NOUVEAU.

Printemps , ne reviens plus ;
 Souffre trop de peine ,
 Quand je vois les Prez renai-
 sans.

Ils me font souvenir qu'en ce ma-
 heureux temps

J'eus le cruel refus du cœur de Co-
 limène.

Mais hélas ! si par ton retour
 L'Ingrate devenoit sensible à mon
 amour,

Printemps , viens dès ce jour.

Les Amans qui ont le plus de
 traverses ne sont pas toujours les
 plus malheureux. L'épreuve des
 peines fait la sensibilité des plai-
 sirs , & on ne les trouve jamais
 plus doux qu'après avoir surmon-
 té

Systemic Diseases

1. General Principles of Systemic Diseases
2. Classification of Systemic Diseases
3. Pathogenesis of Systemic Diseases
4. Clinical Features of Systemic Diseases
5. Diagnosis of Systemic Diseases
6. Treatment of Systemic Diseases
7. Prognosis of Systemic Diseases
8. Prevention of Systemic Diseases
9. Summary of Systemic Diseases
10. References

100

100

100

100

100

100

100

té de grands obstacles. Vous le connoistrez par l'Avanture qui suit.

Un Gentilhomme, jeune, bien fait, & d'une des plus anciennes Maisons de Poitou, partit de Loudun lieu de sa naissance, pour aller à une des Isles que nos Voyageurs découvrent vers les Costes du Ponant. Il n'y estoit pas seulement attiré par la réputation qu'elle a d'égaliser en galanterie & en politesse les meilleures Villes de France. Le mariage de son Aîné, qui épousoit une des plus belles & des plus considérables Personnes de toute l'Isle, l'engageoit à ce Voyage. Il le fit accompagné d'une jeune Sœur qui ne craignoit pas assez la Mer pour se priver du plaisir d'estre témoin de la satisfaction de son Frere. Ils s'embarquerent.

May 1680.

B

avec un équipage digne de l'occasion qui les appelloit , & trouverent dans la reception qui leur fut faite tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de l'honnesteté des Insulaires. Le Mariage dont la cérémonie se fit quelques jours apres, fut suivy de plusieurs Fêtes. Les Parens de la Mariée en donnerent tour à tour ; & comme toute la Noblesse de l'Isle s'y rencontra , les nouveaux venus furent si agreablement régalez, qu'ils n'eurent pas lieu de se repentir de leur Voyage. La Sœur avoit du mérite, & l'agrément de son humeur joint à sa beauté, luy attira bientost des Adorateurs. Il y avoit tous les jours grande Cour chez elle ; & soit pour luy faire honneur à cause du nom d'Etrangere, soit pour la commodité de l'Appartement qu'elle occupoit,

cupoit , la Société des Belles ne s'assembloit point ailleurs. Il n'y eut aucun divertissement qu'on ne luy donnast. Les Soupirans furent assidus , & plus on la vit, plus on se plût à la voir. Les vœux qu'on luy adressoit auroient fait quelques Jalouses, si elle n'eust eu un Frere dont les autres Belles cherchoient à se faire aimer. Il avoit l'esprit si insinuant , & des manieres si engageantes , qu'il estoit dangereux de l'écouter, quand on vouloit s'arrester pour luy aux seuls sentimens d'estime. L'honnesteté qui luy estoit naturelle, luy fit d'abord conter des douceurs sans aucun choix , plus par l'usage du monde , que dans le dessein de s'engager. Chacune y eut part selon les occasions; mais si ses civilitez demeurerent generales, ses complaisances com-

mencerent insensiblement à se fixer , & il trouva un mérite si peu commun dans une jeune Personne, devenue intime Amie de sa Sœur, qu'il n'eut plus d'yeux que pour elle. La Belle pouvoit justement pretendre aux devoirs du Cavalier. Sa beauté , quoy que d'un fort grand éclat , estoit le moindre de ses avantages. La délicatesse de son esprit la surpassoit de beaucoup, & elle avoit d'ailleurs un air de douceur si attirant , que les moins sensibles en estoient touchez. Le Cavalier qui n'estoit pas de fort méchant goust luy donna bientôt la préférence , & on ne fut pas longtemps sans le remarquer. Il luy rendoit tous les soins possibles, & quand cet empressement n'eust point découvert sa passion , ses regards continuellement attachés

chez sur elle auroient trahy son secret. Vous jugez bien qu'il se déclara, & que la Belle ayant du discernement, reçut comme elle devoit les protestations qu'il luy fit. Si le triomphe qu'elle remporta sur ses Rivaless leur donna quelque chagrin, elles trouverent à s'en consoler par quantité de Parties galantes dont le Cavalier les mit. Il cherchoit à plaire, & cachoit ce qu'il faisoit d'obligeant pour cette aimable Personne, sous les apparences d'un divertissement general. Après avoir procuré différens plaisirs sur Terre à toutes les Belles qui voyoient sa Sœur, il les voulut regaler sur Mer. Le jour ayant esté pris pour la promenade, il fit équiper six petits Bateaux. Ce fut par tout une propreté digne d'un Amant. Un Sa-

tin verd couvroit celuy de ces six Bateaux où la Compagnie entra. On y voyoit une espece de Dais dans le milieu, & il estoit tiré par un autre à douze Rames, dont des Branches de Laurier faisoient l'ornement. Les Rameurs estoient habillez de verd & de blanc, couleurs de la Belle. Des deux costez il y avoit deux autres Bateaux à une égale distance. Quatre Trompetes, vestus des mesmes couleurs, estoient dans chacun, & se répondoient les uns aux autres. Le cinquième portoit une Collation magnifique; & le dernier se trouva chargé de Feux d'artifice que l'on fit joïer sur l'eau avec une adresse dont on fut surpris. La Feste fit bruit, & fut une si forte déclaration pour le Cavalier, que se tenant seür du cœur de la Belle,

le,

le , il crût ne devoir plus diférer à la demander en mariage. Il alla trouver son Perc. C'estoit un Homme des premiers de l'Ifle , & qui en plusieurs occasions luy avoit marqué beaucoup d'estime , mais il aimoit sa Fille plus que toutes choses, & comme elle estoit sa seule Heritiere, il se mit en teste que c'estoit la perdre que la marier à un Etranger. Cette crainte luy fit desapprouver le party. Le Cavalier luy plaisoit, & ses belles qualitez luy estoient assez connuës, pour luy faire souhaiter de le voir son Gendre; mais il ne pût croire qu'il s'attacheroit aupres de luy , & quelques assurances qu'il luy en donnaist, sa défiance l'emporta sur ses sermens, & il ne luy permit d'espérer que parce qu'il ne luy défendit pas entierement de con-

tinuer ses premiers soins. Rien ne plaist tant à l'Amour que de résister aux difficultez. Cette verité parut dans la passion du Cavalier. Moins il trouva le Pere traitable, plus il s'attacha à servir la Belle. C'estoit toujours beaucoup de douceur pour luy de pouvoir la voir, quoy que moins souvent & avec plus de reserve. Il estoit aimé, & cette assurance adoucissant son malheur, il attendit du secours du temps ce qu'il méritoit par sa tendresse. Elle éclatoit tous les jours par mille obligeantes marques, & enfin il trouva l'occasion de la faire voir dans tout son excès. Un Gentilhomme de ses Amis l'avoit prié de venir courre le Cerf à la grand' Terre. Il y alla, & prit un Bateau pour l'y passer. Ce jour sembloit destiné pour

pour le divertissement. La Belle proposa celui de la Pêche à la Sœur du Cavalier. Elle ne l'avoit point encor eu depuis qu'elle estoit dans l'Isle. Le temps se montroit fort beau, & elles ne pouvoient que recevoir du plaisir de cette Partie. Elles s'embarquerent dans un Bateau de Pêcheur avec une Dame également Amie de toutes les deux, sans vouloir souffrir aucune autre compagnie que celle des Matelots. La nuit arriva, & on ne vit revenir ny la Belle ny le Cavalier. Les Interressez commencerent à s'inquiéter, mais le Pere de la Belle plus que tous les autres. Ces Parties de Pêche & de Chasse luy furent suspectes. Il les prit pour le prétexte d'un rendez-vous, & s'imaginant que l'obstacle qu'il apportoit à l'a-

B v

mour du Cavalier luy auroit fait
 prendre le deſſein d'enlever ſa
 Fille , il ne douta point qu'elle
 ne fuſt d'intelligence avec luy,
 & qu'elle ne l'euyt quité pour le
 ſuivre. La Dame qui l'avoit ac-
 compagné eſtoit tellement de ſa
 confidence, qu'il la regarda com-
 me un Témoin qu'elle avoit vou-
 lu avoir de ſon Mariage. Ainſi
 il crût les voir déjà en Poitou , &
 par conſequent n'avoir plus de
 Fille. Sa douleur fut grande , &
 comme on apprit ſa peine , ſes
 Amis ſe rendirent chez luy le
 lendemain pour le conſoler. Le
 mérite de l'Amant faiſoit paroî-
 tre l'enlevement moins fâcheux,
 mais enfin c'eſtoit toujours un
 enlevement ; & apres s'eſtre fait
 heureux en dépit de luy , on
 eſtoit en droit de ne luy tenir
 aucune parole ſur l'établiſſement
 ſou

souhaité. Chacun raisonnoit sur cet affaire, & les avis estant paragez, il n'avoit encor rien déterminé, quand on luy vint dire que le Cavalier estoit de retour. Il demanda aussitost s'il luy ramenoit sa Fille, & ayant appris que non, il crût d'abord qu'après l'avoir mise en sûreté, il venoit luy mesme traiter d'accommodement; mais il changea de pensée le voyant entrer un moment apres. L'ardeur de la Chasse l'avoit obligé de passer la nuit à la grand' Terre. Il en revenoit, & ce qu'il avoit sçeu en arrivant de sa Maistresse perdue, l'avoit si fort saisy de douleur, que jamais homme n'en parut si penetré. Il se fit dire cent fois avec qui, & sous la conduite de quels Matelots elle s'estoit embarquée; & craignant qu'un coup de vent n'eust

n'eust renversé le Bateau, il estoit
 -desesperé, comme s'il eust eu la
 -certitude de cet accident. Il ne
 -demeura pas long - temps dans
 -cette crainte. Un Vaisseau An-
 -glois, qui vint mouïller l'ancre
 -devant l'Isle, rapporta qu'un Bis-
 -caïn luy avoit donné la chasse
 -pendant plus d'une heure, &
 -qu'il n'avoit renoncée à le pour-
 -suivre que pour se rendre maître
 -d'un Pescheur qu'il luy avoit veu
 -emmener. Le Cavalier frappé mor-
 -tellement de cette nouvelle, ne
 -fit que changer de sujet de desef-
 -poir. Il ne douta point que ce
 -Pescheur pris, ne fust le Bateau
 -où estoient les Dames, & le nom
 -de Pyrates luy faisant horreur, il
 -ne se donna aucun repos qu'on
 -ne l'eust mis en état de courir au
 -secours de sa Maîtresse. Il alla
 -trouver le Gouverneur, & ap-
 -puyé

puyé des plus confiderables de l'Ifle, il parla fi fortement, qu'on luy accorda le Commandement d'une Barque, avec quarante à cinquante Hommes dessus, pour aller à la recherche des Belles. Trois autres, qui avoient peut-estre quelques intérêts particuliers, sous prétexte de réprimer l'insolence des Biscains qui osoient venir prendre leurs Vaisseaux jusque dans leur Rade, obtinrent des Commissions pour faire encor équiper trois Barques d'une force égale à cette première. On eust dit, à voir le remuement des Habitans, qu'il s'agissoit de quelque grande Expédition de guerre. On les fit tous passer en revue, & de chaque Compagnie on prit un nombre égal d'Hommes, & des mieux disposez à soutenir un Combat naval.

Tout

Tout se trouva prest en moins de trois heures. Les quatre Barques se mirent en Mer , & chacun partit fort résolu de donner des marques de son courage. Le Cavalier déploya tout son talent de bien dire pour animer ceux qu'il commandoit ; & soit qu'il cherchât la gloire de délivrer sa Maîtresse sans en avoir obligation qu'à sa valeur , soit qu'il jugeast qu'allant tous ensemble , ils seroient plutôt découverts du Biscaïen qui prendroit la fuite , il se détacha du reste de l'Escadre , & disparut en fort peu de temps. Les trois Vaisseaux partis avec luy de compagnie, ne voulurent point se separer. Ils allerent où il y avoit apparence que les Pyrates se seroient cachez ; & ayant fait tout le tour de l'Isle sans rencontrer aucun Ennemy , ils rentrèrent

rent le lendemain dans le Port. Ils avoient cherché bien loin ce qu'ils trouverent chez eux. Les Belles s'y estoient renduës le soir précédent, & en avoient esté quites pour un peu de peur. Voi-cy ce qui leur estoit arrivé. La beauté du temps les avoit fait avancer trois grandes lieuës en Mer, & on venoit d'y jeter une seconde fois les Filets, quand elles apperçurent un Pescheur qui venoit sur elles à pleines voiles. Elles s'imaginèrent d'abord que c'estoit le Cavalier, qui ayāt appris leur Partie à son retour, avoit voulu leur servir d'Escorte; mais elles furent fort surprises un quart-d'heure apres, de voir paroistre une grosse Barque qui poursuivoit ce Pescheur, & que leurs Matelots reconnurent pour un Ecumeur de Mer. La frayeur
les

les prit; & si ces Matelots ne se fussent avisez de bonne heure de couper les cordes de leurs Filets; & de gagner les premières terres, elles fussent infailliblement tombées dans la disgrâce que le Pêcheur ne put éviter. Le péril les obligea de passer la nuit, où leur Bateau aborda. Elles y avoient quelques connoissances, & la manière dont on les reçut les auroit fort consolées de leur aventure, sans l'inquiétude où elles jugerent qu'on seroit pour elles. La Belle sur tout ne pouvoit s'empescher de craindre que son Amant ne se fust trouvé dans le Pêcheur qu'elle avoit veu emmener aux Biscains, & ce fut la première chose qu'elle demanda le lendemain, quand on la remit dans l'Isle avec un Convoy qui luy fit faire le trajet en seûreté.

sefireté. Elle apprit avec d'autant
 plus de joye que le Cavalier s'e-
 stoit embarqué pour la secourir,
 qu'elle fut assurée par là qu'il es-
 toit libre. Outre le plaisir que
 luy donna cette obligeante mar-
 que d'amour, elle en espera beau-
 coup aupres de son Pere., à qui
 elle se plaignit respectueusement
 d'avoir assez mal-jugé de sa foi-
 mission à ses volonte. pour avoir
 pensé d'elle ce qu'il avoit crû.
 Comme elle estoit fort aimée
 dans l'Isle, tout le monde la con-
 gratula sur le péril échapé, & on
 attendoit impatiemment le re-
 tour des quatre Vaisseaux, n'y
 ayant plus de poursuite à faire.
 Trois de ces Vaisseaux estant
 revenus, la Belle s'inquieta fort
 pour le Cavalier. Elle craignit
 que rencontrant les Pyrates, qu'il
 croyoit maîtres de sa personne,

il

il ne les attaquaſt à nombre inégal , & que l'envie de luy rendre la liberté ne le fiſt reſter luy-même Captif. Son Vaiſſeau revint comme les trois autres , mais le Cavalier ne s'y trouva point. On demanda ce qu'il eſtoit devenu. Ceux de l'Equipage dirent que le matin de ce même jour, ayant rencontré une Barque de Brétons , il l'avoit fait aborder ; qu'il s'eſtoit informé des Biſcaïns ; que les Brétons luy avoient marqué l'endroit où ils s'eſtoient retirez ; qu'il avoit ſçeu d'eux , qu'en ayant eſté pris depuis trois jours, ils alloient racheter leur Maître demeuré entre leurs mains , & que s'il ſongeoit à les attaquer, il n'y avoit pas d'apparence qu'il réuſſit , parce que leurs forces eſtoient tres-considerables ; qu'il avoit voulu auſſi-toſt les mener
contre

contre eux ; qu'ils luy avoient opposé que dans l'ordre de la Commission , il luy estoit défendu de s'éloigner de la Coste , & que n'ayant pû les obliger à faire aveuglement ce qu'il souhaitoit, il estoit entré dans la Barque des Bretons , afin de courir la mesme fortune que sa Maîtresse. Ce procédé parut genereux. Chacun admira le Cavalier, & en le plaignant de s'estre livré luy mesme à ses Ennemis, on le regarda comme le plus parfait de tous les Amans. Il n'y eut pas jusqu'au Pere de la Belle qui ne demeurât d'accord que peu de Personnes sçavoient aussi bien aimer. C'estoit beaucoup dire , & on pouvoit tout attendre de luy apres cet aveu. On se flata qu'on en feroit quite pour sa rançon , & qu'on en auroit des nouvelles
avant

avant qu'il fust peu. En effet, l'inquietude qu'on eut pour luy ne continua que jusques au jour suivant. La Barque Bretonne, après avoir compté aux Biscains la somme dont on estoit convenu, ramena le Cavalier dans l'Isle, mais tout mourant & desesperé. Il estoit vestu en Matelot. Ce déguisement luy avoit paru nécessaire, pour voir sans péril ce qui se passoit parmy les Pyrates, & n'y trouvant point ce qu'il cherchoit, il s'estoit persuadé que sa Maîtresse avoit fait naufrage. Comme cette idée le remplissoit, il n'estoit possédé que de sa douleur, & on n'avoit pû luy faire quitter son habit de Matelot. Vous pouvez vous figurer avec combien de surprise il se vit heureux, quand il croyoit tout perdu pour luy. Il écouta avec défiance les premiers

premiers qui luy parlerent, & il eut besoin de voir sa Maîtresse pour ne point douter de son retour. On la fit venir. Il courut à elle avec un transport de joye qui ne se peut concevoir. Quoy qu'il eust l'air admirable en Cavalier, jamais la Belle ne le trouva mieux qu'en Matelot. Son Pere ne le put voir dans cet équipage sans louer la force de son amour, & ceder en même temps aux prieres qu'on luy fit de tous costez, d'y vouloir donner son consentement. Le Mariage fut fait quelques jours apres, & plus ces dignes Amans avoient dû se croire éloignez de leur bonheur, plus il leur fut doux de jouir du changement arrivé tout-à-coup dans leur fortune.

Je les laisse gouter leur joye à loisir, pour vous apprendre que depuis

depuis un mois ou deux Monsieur le Marquis du Terrail a épousé Mademoiselle de S. Vidal. S'il m'estoit permis de me servir avec vous du stile fleury, je vous dirois que quantité de belles Bergeres du pur sang de celles qui ont rendu le Forest fameux, se sont réjouïyes de ce Mariage, dont la ceremonie s'est faite à Brioude, parce que Mademoiselle de S. Vidal est née en ce Pais là, & sur les bords de Lignon. Elle est d'une tres-ancienne Maison d'Auvergne, & Fille d'un Pere qui avoit épousé une Heritiere de la Maison d'Apchon, alliée du Maréchal de S. André, & des plus illustres Familles, de cette Province. Elle a eu deux Sœurs, dont l'une a esté mariée à Monsieur le Marquis de la Tourrete, & l'autre à Monsieur

sieur le Marquis de Colombi-
ne. Quant à Monsieur le Mar-
quis du Terrail, c'est le Fils aîné
de feu Monsieur le Marquis de
Saillant, de la Maison d'Estain,
l'une des plus considérables
d'Auvergne. Madame sa Mere
est de la Maison du Chevalier
Bayard, & possède la Terre du
Terrail, qui estoit le nom de sa
Famille. Il est Mestre de Camp
d'un Regiment de Cavalerie, &
a un Frere Capitaine aux Gar-
des, un autre Comte de Lyon,
deux qui sont Abbez, deux au-
tres Chevaliers de Malte, & une
Sœur mariée à Monsieur le Mar-
quis de Montboissier. Feu Mon-
sieur le Marquis de Saillant estoit
Maréchal de Camp, & apres
avoir rendu de grands services
au Roy dans plusieurs Campa-
gnes, il s'estoit retiré tout chargé
de

de gloire dans sa Maison de Ravel, où tous les honnestes Gens abordoient en foule, & y estoient magnifiquement reçus. Il eut deux Oncles successivement Evêques de Clermont. Cette Maison est alliée à celle de S. Hérard de Canillac, & à tout ce qu'il y a de Personnes de qualité. Je ne vous dis rien du mérite des deux Mariez. La Lettre qui suit vous en fait l'éloge. Il est malaisé d'écrire ny plus délicatement, ny avec plus de justesse que fait celuy dont elle est. Vous trouverez son nom au bas de la Lettre.



A



A M. LE MARQUIS DU TERRAIL.

Cette Province vous a fait
 un Présent si rare , & si
 digne du Pais d'Astrée , en vous
 donnant Mademoiselle de S. Vi-
 dal , que l'Auvergne , toute fe-
 conde & toute riche qu'elle est,
 auroit bien de la peine à le
 payer. Vous ne pouviez choisir
 une plus excellente Personne , &
 elle ne pouvoit trouver un plus
 honneste Homme que vous. La
 franchise , la generosité , & la
 grandeur d'ame dont vous faites
 profession, méritoient bien d'estre
 recompensées de tant de beautez.

May 1680.

C

50 M E R C U R E

*& de vertus qui vous sont tombées
en partage. Que de biens vous
avez mis ensemble !*

On voit s'unir par là l'exacte
probité,

La tendresse du cœur, la solide
bonté,

L'honneur, & les vertus douces
& magnanimes;

Vous en avez suivi les plus
hautes maximes,

Et j'estime bien plus des biens
si précieux,

Que ceux que vous tenez de
tant de Demy Dieux.

Je serois peu touché de l'ardeur
de vos flâmes,

Si l'amour n'eust en vous uny
deux belles ames,

Et si, dans les beaux noeuds
où

GALANT. 51

où s'attachent vos cœurs,
Un mérite éclatant n'en faisoit
les douceurs.

*Vous voyez, Monsieur, que
je m'attache tout à vous, que
je ne vous parle que de vous
mesme, & que j'évite adroi-
tement ce long détail où j'en-
trerois, si je vous entretenois
des triomphes anciens qui ren-
dent vos Familles si illustres;
mais vous n'aimez point une
gloire empruntée. Vous en vou-
lez une qui soit toute de vostre
fonds, & je n'aime pas aussi à
deterrer les Morts. Tant de
glorieuses Campagnes que vous
avez faites font assez vostre élo-
ge. Il n'y a point de dangers
dans ces dernières Guerres que*

C ij

52 MERCURE

*vous n'ayeZ essuyez , & vous
avez fait honneur aux Emplois
qui vous ont esté donnez par Sa
Majesté. La Paix ne permet
plus que vous soyeZ exposé à ces
hazards. Elle vous dérobe l'hon-
neur que vous y cherchiez ; mais
consolez-vous. L'Amour a ses
Mirthes , comme Mars a ses
Lauriers ; & les heureux Amans
sont aussi glorieux que ces Con-
quérans qui montoient en triom-
phe au Capitole.*

Après avoir couru dans le
Champ de la gloire,
Choisissez un party plus
doux ,
Et songez qu'il n'est point de
plus grande victoire
Que

Que tout ce que l'amour vient
de faire pour vous.

L'Amant du monde le plus ambitieux en seroit content, & vous estes également victorieux & dans la Paix & dans la Guerre. Vous avez tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureux ; les grands biens, la haute naissance, la reputation; & quand vous manqueriez de tous ces avantages, vous n'avez qu'à penser à ce que vaut le cœur de Mademoiselle de S. Vidal. Quoy que vous soyez tous deux fort aimables, vous n'auriez jamais esté aimez assez dignement, si vous ne vous fussiez aimez, & le bonheur dont vous jouissez ne sçauroit vous abandonner que lors que

C iij

54 MERCURE

*l'amour sera sans plaisirs , &
qu'il n'aura plus ces charmes se-
crets dont il sçait si bien enchan-
ter les cœurs.*

**Après cet heureux Hymenée,
Si vous suivez vostre ascen-
dant ,
Vous n'irez point en descen-
dant ;
Mais fixez vostre cœur à vostre
destinée.**

**Vivez seulement , aimez-
vous ;
Sans avoir d'autres biens, vous
les possédez tous.**

*J'irois bien loin , si je confor-
mois ma Lettre à l'étendue de
votre passion : mais l'Hymen est
un Dieu d'agréable compagnie,
&*

*& je crains d'interrompre un
entretien qui vaut mieux cent
fois que mes Vers. Je croy que vous
auriez de la peine à les souffrir,
si vous n'estiez persuadé de la
part que je prens à vostre bon-
heur, & du Zele ardent avec le-
quel je suis,*

Vostre tres-humble, & tres-
obeissant serviteur

DE LA GOUTE.

Je remis le mois passé à vous
parler du second Repas que
Sa Majesté donna à Madame
la Dauphine dans son Cha-
teau de Versailles, parce que
je n'en avois pas encor le Des-
sein, & que j'avois résolu de

C iiij

vous l'envoyer gravé , afin de vous mieux représenter ce que j'avois à vous dire sur ce sujet. Rien ne fut plus magnifique que ce Repas. Je n'explique point ce qu'il eut de somptueux. Il est aisé de le deviner , apres qu'on a sçeu que c'estoit le Roy qui le donnoit mais il n'en feroit pas de même de la Table , dont l'extraordinaire construction avoit quelque chose de fort nouveau. Elle estoit dans le Salon de la Ménagerie. Vous sçavez qu'il est tout remply de Tableaux qui ont du rapport au Lieu. Les uns vous font voir des Animaux , & les autres semblent vous offrir des Fruits & des Fleurs. Ce Sallon est
octo

estogone. Il a sept Croisées dans les sept Pans, & son entrée est dans le huitième. La Table qu'on avoit dressée dans le milieu, estoit à sept Pans, à chacun desquels répondoit une Croisée. Une Balustrade qui est au bord, & qui regne tout autour de la Ménagerie, faisoit le plus agreable effet du monde pour ceux qui estoient assis, puisque chacun avoit une Croisée devant soy, qui donnoit une entiere liberté à la veüe: & une autre derriere, qui luy servoit à jouir du frais. On avoit laissé la Table ouverte vis-à-vis de l'entrée du Sallon. Cette ouverture estoit de la largeur d'un des pans. Ainsi plusieurs Person-

nes pouvoient entrer de front dans un espace demeuré vuide à l'endroit qui auroit fait le milieu de la Table , si elle eust esté de la maniere ordinaire, & ces mêmes Personnes ser-voient sans incommoder aucune des Dames qui avoient l'honneur d'estre de ce superbe Repas. Jetez, s'il vous plaist, les yeux sur le Plan de cette Table. Vous y trouverez aussi celui du Sallon , & mesme de l'endroit par où l'on y entre. L'imagination la plus vive a souvent besoin d'un pareil secours pour mieux comprendre les choses, & les paroles representent toujours moins que ce que fait voir un Dessain gravé.

Le

Le Roy a encor donné d'autres Repas à Versailles. Je ne vous en parle point, quoy qu'ils ayent tous esté d'une magnificence digne de la grandeur de ce Prince: mais je ne puis m'empescher de vous dire en peu de mots quels ont esté les plaisirs d'une Promenade qu'il a faite au mesme Lieu. C'est un détail qui vous paroîtra galant, puis que les Divertissemens y succederent ce jour là les uns aux autres, & qu'il s'en trouvoit toujours de nouveaux qui surprennoient agreablement. La beauté de plusieurs endroits du petit Parc de Versailles, leur a fait donner à tous des noms différens, selon les choses qu'ils représentent. Voicy ce qu'on trouva par ordre

70 M E R C U R E

dre du Roy , en se promenant dans ceux que je vay marquer.

Aux trois Fontaines, les Trompetes à droit, en entrant du costé du Marais.

Au Marais , la Collation , & les Hautbois dans le Bois derriere la Table , qui est éloigné de l'entrée.

Au Theatre les Violons à droit dans le Bois derriere la Palissade.

A la Montagne, les Hautbois dans le Bois derriere une des cinq Allées , le plus près de la Montagne que l'on pût.

A la Salle du Conseil , les Trompetes, à gauche en entrant dans le Bois du costé de l'Encelade & de la Renommée.

A l'Encelade , les Violons & les Hautbois derriere les Berceaux

ceaux dans le Bois du costé de la Renommée.

A la Renommée, la Musique dans le Pavillon à droit en entrant, & à l'entour du Pavillon les Hautbois & les Violons.

Sur le Canal, dans un ou deux Bateaux, la Musique, les Hautbois, & les Violons.

A Trianon, les Trompettes sur le haut du Fer à Cheval.

Dans le Sallon de Trianon, le Soupé.

Après que l'on eut gousté tous ces diférens plaisirs, on retourna à Saint Germain, & ce fut une nouvelle Promenade faite au frais,

frais , qui termina les divertissemens de cette belle Journée.

Les avantages que toute la France tire de la Paix , ont fait rétablir à Saint Quentin un Divertissement public , qui avoit esté interrompu depuis quinze ans par les fâcheux embarras où la guerre exposoit la Picardie. L'origine de cette Feste est fort ancienne. Voicy par où elle a commencé.

De tout temps , sur la fin du Carnaval , la plus considérable Jeunesse de Saint Quentin montoit à cheval pour une Course qui se faisoit à un demy quart de lieuë de la Ville. Une Couronne faite de Satin,
avec

avec une legere Broderie d'or & d'argent, en estoit le Prix. Comme les réjouissances dont ce Divertissement estoit suivy, alloient souvent à de grands excez, à cause de la licence du Carnaval, il y a environ trente ans qu'un Chanoine de l'Eglise Collégiale, appelé Monsieur Rozet, cherchant à joindre la pieté au plaisir, légua en mourant une Couronne d'argent, à la charge que la Course qui se feroit pour la dispute, seroit fixée au second de May, qui est le jour de la Feste de Saint Quentin, Patron de la Ville, & que celuy des Chevaliers qui l'auroit gagnée, iroit la porter le lendemain au Chanoine Trésorier, pour

pour estre mise sur le Chef du Saint. Ce Testament fut executé pendant quinze années ; mais les malheurs de la Frontiere ayant augmenté , à cause des guerres continuelles , on négligea une si noble coûtume. Enfin les bontez du Roy nous ayant donné la Paix , les plus distinguez des jeunes Gens proposerent de renouveler la Feste. Ce dessein fut approuvé du Maire & des Echevins , & il n'y eut personne qui n'y applaudist. Ainsi le second jour de May approchant , tous ceux qui en devoient estre , songerent à un Equipage galant , & chercherent les meilleurs & plus vîtes Chevaux qu'ils pûrent trouver dans la
Provin

Province. Ce jour arrivé , ils se rendirent le matin à l'Hôtel de Ville , fort propres , & montez superbement. Monsieur Lescot, Conseiller au Bailliage , estoit à leur teste. Là, ayant reçu du Maire la Couronne qui devoit estre le prix de la Course , ils la firent porter devant eux à la Procession générale à laquelle ils assisterent, & la remirent en suite dans la Maison de Ville, où elle demeura exposée jusques à trois heures apres midy. Alors les mesmes Chevaliers vinrent la reprendre au son des Timbales & des Trompetes , & l'ayant ainsi conduite dans l'Eglise Collégiale où ils entendirent Vespres , ils la reporterent de nouveau à l'Hôtel de

66 MERCURE

de Ville. Elle y fut remise entre les mains du Maire qui les attendoit. Le Maire la présenta au Capitaine. Le Capitaine la donna au Sergent à Masse, choisy pour la porter dans la Marche , & ils la commencerent aussitost, apres avoir tourné jusques à trois fois autour d'une haute Croix de pietre qui s'éleve en Pyramide à degrez dans le milieu de la Place. La fierté des Chevaux , chargez la plupart de Housses brodées d'or & d'argent, répondoit à l'air noble & à la bonne mine des Chevaliers. Un monde infiny se trouva au Lieu marqué pour la Course. Si-tost qu'ils y furent arrivez, ils se rangerent tous sur une ligne à un des bouts de la

Car

Carriere , qui estoit de trois cens cinquante pas. C'estoit un plaisir de les voir prester l'oreille au signal qui devoit les faire partir ; mais ç'en fut un bien plus grand de les voir , apres ce signal donné , voler tous à l'autre bout avec une rapidité surprenante. Ils coururent trois fois de la mesme force, les deux premières pour des Couronnes de Laurier , appellées Couronnes des Dames, & la troisième pour la Couronne d'argent. La première fut gagnée par Monsieur Botté , la seconde par Monsieur Margerin , & Monsieur Bellot gagna la dernière. Messieurs Rohart, Cousin, de Valois, Muyaui, Josselin , Dorigny , & Noy , les disputerent avec beaucoup de vigueur , & furent à peine de-

vancez

68 M E R C U R E

vancez de cinq ou six pas. Les Courses faites , les Chevaliers reprirent leurs rangs , & rentrèrent dans la Ville. Quatorze Violons qui les attendoient aux Portes , se joignirent à leurs Trompetes & à leurs Timbales, & les menerent comme en triomphe dans toutes les Ruës. Sur les huit heures , ils se rendirent à un Festin magnifique qu'ils avoient fait préparer. Le lendemain au matin , la Couronne fut portée à l'Eglise au son des Violons & des Trompetes. Celuy qui l'avoit gagnée, la présenta au Chanoine Trésorier , qui la mit sur le Chef de S. Quentin. L'apresdînée, les Chevaliers voulant encor divertir les Dames , prirent le dessein de courir la Bague. A
peine

peine ils l'eurent formé , qu'il fut sçeu par tout. Chacun voulut avoir part à ce nouveau divertissement , & on se trouva en foule au lieu destiné à cet Exercice. Tous les Chevaliers coururent avec beaucoup d'adresse & de grace , & Monsieur Bellot qui avoit esté Roy de la Couronne , emporta encore le Prix. Ils rentrent en suite dans la Ville avec grande pompe , & remirent leur Capitaine & leur Roy chez eux , comme ils avoient fait le jour précédent. Le soir , apres qu'ils eurent soupé ensemble, ils donnerent le Bal aux Dames. On y servit une magnifique Collation toute en Pyramides ; & pendant huit jours,

cc

ce ne fut , pour ainsi dire , qu'un Festin & qu'un Bal continu.

Quoy que la joye que cause la Paix , ait fait songer à rétablir cette Feste , celle qu'on a du Mariage de Monseigneur y a fort contribué. Ce jeune Prince qui se montre toujours galant pour Madame la Dauphine , étudie tout ce qui est de son goust pour y conformer le sien ; & comme il a remarqué que c'estoit luy plaire que d'aimer le Chant , cette Princesse ayant & beaucoup de voix & grande methode , il a de luy-mesme formé le dessein d'apprendre à chanter. Il ne l'eut pas si-tost conçu , qu'il l'exécuta ; & ce
qui

qui vous paroîtra incroya-
ble , il entra si bien dans ce
qu'il y a de différence de ton
d'une Note à l'autre , que
dès la seconde Leçon il chan-
ta à Livre ouvert un Air assez
difficile. Jugez, Madame, com-
bien de lumieres si étendues at-
tirent l'admiration de Madame
la Dauphine , qui est tout es-
prit.

Cette Princesse s'est acqui-
tée , depuis peu d'une Dis-
cretion qu'elle devoit à une
Dame de Baviere , qui avoit
gagé contr'elle il y a trois ans,
qu'elle auroit un jour le rang
qu'elle tient en France. Elle
luy a envoyé son Portrait en
forme de Boëte , enrichy de
Diamans d'un prix fort con-
sidéra

fidérable. On gagne tant à faire ces sortes de pertes, qu'on paye toujours avec grand plaisir. Madame la Dauphine a envoyé en mesme temps à Monsieur l'Electeur son Frere, deux Epagneuls qui surpassent en petitesse & en beauté tous ceux qu'on a vus jusqu'à présent. Monsieur Desloges, second Fils de Monsieur Berthelot, Trésorier general de la Maison de cette Princesse, a esté chargé de tout. Il est retourné pour la troisiéme fois à Munich. C'est une marque qu'on est fort content de luy dans cette Cour.

Je vous parlay il y a un an du Mariage de Monsieur le Baron de Beauvais avec Mademoiselle Berthelot,

Berthelot, Fille de Monsieur Berthelot de Brunvillé. Cette belle Personne est accouchée depuis peu d'un Garçon que le Roy & la Reyne ont tenu. Sa Majesté l'a nommé Louis. Madame de Bauvais la Mere, qui en qualité de Premiere Femme de Chambre a eu l'honneur de servir la feuë Reyne Mere jusques à sa mort, en remerciant Leurs Majestez apres la Cerémonie, demanda une grace au Roy, & le pria de ne la pas refuser à ses instantes prieres. Cette grace estoit, qu'ayant tenu le Pere de l'Enfant qu'on venoit de baptiser, il luy plust encor en tenir le Fils & le petit-Fils. Elle suivoit en cela les vœux de toute la France.

Je ne vous répète point ce que je vous ay dit en d'autres occasions des Harangues & Mer-

May 1680.

D

curiales qui se font deux fois l'année au Parlement. Comme je vous ay expliqué par quelle raison on les fait, il me suffira de vous apprendre aujourd'huy qu'à l'ouverture des premières Audiencies d'après Pasques, Monsieur le Premier Président, & Monsieur le Procureur General, ont fait deux tres-beaux Discours. Celuy de Monsieur le Premier Président estoit sur la Loy, & celuy de Monsieur le Procureur General représentoit le Portrait du Sage. Ces deux Discours furent admirez de tous ceux qui eurent le plaisir de les entendre.

La réputation que s'est acquise Monsieur Rouillie dans les Emplois que Sa Majesté luy a confiez, est connue de tout le monde, & plusieurs de mes Lettres

tres

tres vous ont marqué avec combien d'approbation la Provence luy a veu remplir les fonctions d'Intendant. Il y a demeuré pendant sept années, & n'est de retour que depuis fort peu de temps. Madame de Bullion, & Mademoiselle Rouillié ses Filles, estant allées au devant de luy à deux lieuës d'icy, il ne les reconnut point, & les prit pour des Amies de Madame la Femme, avec qui elles estoient venuës. Plusieurs Personnes de qualité, que l'impatience de le voir avoit fait aussi aller à sa rencontre, jouïrent du plaisir de cette erreur. On l'y laissa pendant plus d'une heure, & enfin la Nature commençant à s'expliquer, on luy presta le secours dont elle eut besoin, pour se faire tout à fait entendre.

D ij

Il se fait souvent des Courses de Bague. La dernière s'est faite à Saint Germain le 2. de ce mois, en présence de Leurs Majestez, de Madame la Dauphine & de Leurs Alteſſes Royales. Monſeigneur courut le premier. Son Habit eſtoit d'une Etofe à petit ouvrage argent, & ſur cette Etofe il y avoit un Point d'Aurillac argent & gris-de-lin, avec une Dentelle d'Aurillac large de deux pouces, pliſſée de toutes les tailles, & un petit agrément, argent & gris-de-lin, au milieu de la Dentelle. Ce même jour, Madame la Dauphine fit préſent à Monſeigneur d'une Echarpe qui ſe rencontra du même ouvrage gris-de-lin, or & argent. Ce Prince avoit une Garniture qui eſtoit auſſi argent & gris-de-lin; & comme il avoit ordonné à tous
ceux

ceux qui eurent l'honneur de courre avec luy , de porter cette couleur , parce que c'est celle qui plaist davantage à Madame la Dauphine , ils en mirent tous dans leurs Coiffures. Ce qu'il y eut de particulier , c'est que la mesme couleur paroissant dans routes , aucun d'eux pourtant n'avoit une Coiffure semblable. Quelques - uns portoient des Plumes routes gris - de - lin. D'autres en avoient de gris - de - lin mouchetées de blanc , & d'autres de blanches mouchetées de gris - de - lin. On voyoit aux uns des Bouquets de Plumes à l'ordinaire , & aux autres des Cocardes sur le retrouffis de leur Chapeau. Toutes les Dames avoient aussi du Ruban gris - de - lin à leur Coiffure. Voicy les noms

D iij

de tous ceux qui estoient de cette Course. Vous vous souviendrez qu'ils sont mis sans aucun rang. Messieurs les Princes de Conty & de la Roche-sur-Yon, Messieurs les Comtes d'Armagnac, de Brionne & de Marsan, Monsieur le Grand-Prieur de France, Monsieur le Prince d'Harcourt, Messieurs les Ducs de Vendosme, de Villeroy, de Lesdiguières, de la Trémoüille, de Gramont. & Monsieur le Marquis de Dangeau. Ce dernier avoit sur toutes les coutures de son Habit une maniere de Galon fait avec des Diamans. Monsieur le Duc de Vendosme remporta le Prix. C'estoit une Table de Diamans de mille Pistoles, qui luy fut donnée par Sa Majesté. Vous avez souvent entendu parler de l'adresse de ce Prince

Prince dans des occasions de cette nature, & vous sçavez que ce n'est pas la première fois qu'il y a eu le même avantage. La Course achevée, toute cette auguste Compagnie alla faire Collation au Val. Elle la fit le lendemain dans le Château de Maisons, après s'être divertie l'après-dînée dans la Plaine de Nanterre, où le Regiment des Gardes estoit en bataille. On l'avoit divisé en cinq Bataillons de six cens Hommes chacun, rangez sur la même Ligne. Monsieur de Bouquemare & Mr de Rubantel, commandoient les deux premiers; Mr de Congy, le troisième; & Messieurs de Creil & de Pommereuil, les deux autres. Il seroit fort difficile de voir de plus belles Troupes. Les Soldats qui formoient ces Batail-

lons, avoient tous des Tours de Plumes dont la plûpart estoient verts & blancs. Joignez à cela l'ajustement & la bonne mine des Officiers. On fit l'Exercice, en suite dequoy, le Roy faisant défiler devant luy, Monsieur le Maréchal Duc de la Feüillade, se mit à la teste du cinquième Bataillon. Trois jours apres, la Reyne vint en cette Ville accompagnée de Madame la Dauphine, qui n'avoit point encor veu Paris. Cette Princesse y estoit attenduë avec d'autant plus d'impatience, qu'ayant esté choisie pour Epouse de Monseigneur par le Monarque du monde le plus éclairé, on ne doutoit point qu'elle n'eust un merite extraordinaire. Sa Majesté alla d'abord entendre la Messe à Nostre-Dame, où Monsieur
l'Ar

l'Archevesque, à la teste de son Chapitre, la reçut à la Porte de l'Eglise. Il luy présenta la Croix & l'Eau-benîte, & luy fit un Compliment avec la grace & l'éloquence qui sont ordinaires à ce grand Prélat. Après la Messe, elle alla dîner au Val de Grace, & fit admirer à Madame la Dauphine les beautez de ce magnifique Monastere que la feuë Reyne Mere a fait bâtir. Elles vinrent de là aux Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques, où elles rendirent visite à Sœur Louïse de la Miséricorde, que nous avons veuë Duchesse de la Valiere. Ces Princesses tinrent Cercle dans le Convent. Toutes les Religieuses s'y trouverent, & malgré le détachement entier qu'elles ont du monde, elles ne pou-

voient se lasser de voir l'illustre Dauphine qui a esté donnée à la France. Sur le soir , la Reyne la mena aux Tuilleries , & au lieu de passer par la Ruë Saint Jacques , comme elle y avoit passé le matin , elle fit prendre par-devant le Luxembourg , par la Ruë de Tournon , par la Ruë de l'Arbre-sec, & tout le long de la Ruë Saint Honoré , afin que le Peuple eust le plaisir de la voir. La foule qui se trouva dans toutes ces Ruës , n'empescha pas que les Tuilleries , qui peuvent contenir tant de milliers de Personnes , ne fussent remplies de tous les costez. Ainsi cette Princesse ne pouvant se promener dans la grande Allée , fut obligée de monter sur la Terrasse , afin d'éviter l'accablement. Elle n'avoit point voulu souffrir

frir qu'on fist éloigner ce nombre infiny de toute sorte de Gens que le bruit de son arrivée avoit attiré ; & se montrant sur cette Terrasse, elle préféra leur satisfaction à celle de voir les Apartemens du Palais des Tuilleries, & la superbe Salle des Machines qui est toute peinte & toute dorée, & que les E-rangers vont admirer tous les jours. Au sortir de là, la Reyne accompagnée toujours de cette Princesse, retourna à S. Germain.

Je vous ay marqué dans ma Lettre du mois de Mars, qu'on faisoit de grands préparatifs à Hanover pour la Pompe des Funérailles du Duc de ce nom, dont on avoit rapporté le Corps d'Aufbourg. Il faut vous en faire le détail. Le 30. de l'autre mois, qui estoit le jour qu'on avoit fixé pour
cette

cette Pompe , Monsieur le Prince & Evêque d'Osnabrug partit de Hanover à une heure apres midy , avec les Princes ses Fils , précédé & suivy de plus de soixante Carrosses tous à six Chevaux. Une Compagnie de Gens , portant de larges Pertuisanes dorées à manches couverts de noir , environnoit son Carrosse , tiré par six Chevaux noirs , enbarnachez, caparaçonnez, & houssez de noir à Housles traînantes. Deux autres Compagnies marchaient devant , l'une de Gens cuirassez depuis les pieds jusques à la teste , & l'autre de Gensdarmes en Casques noires , & de ses Gardes du Corps en noir, montez sur des Chevaux blancs d'une mesme parure, tous l'Epée nuë à la main. Ce Prince se
rendit

rendit à Hernausen, Maison Ducalé à un quart-d'heure de Hanover, à la rencontre du Corps qui y estoit arrivé le jour précédent avec un grand train de Gentilshommes & une Compagnie de Gensdarmes, ayant esté en dépost dans l'Eglise du Château de Calenberg depuis qu'on l'avoit apporté d'Aufbourg. Le Corps accompagné de tout ce Cortège, fut mis sur un Chariot, tiré par huit chevaux caparaçonnez de deüil, dōt les Houffes estoient de Velours noir. Le Cercueil estoit couvert d'un grand Poëlle aussi de Velours, croisé de Toile d'argent, & le grand Dais de la même sorte. Vingt Gentilshommes suivoient à cheval en Souliers, avec des grandes Houffes noires. Leur employ devoit estre de porter le Corps lors qu'on

qu'on le descendroit du Chariot
 En arrivant pres de la Porte de
 la Ville, il fut salüé par le Canon
 des Ramparts ; & lors qu'il fut
 dans la Ville, les Princes & ceux
 de leur Suite, mirent pied à ter-
 re. Une partie des Gardes du
 Corps à cheval, précédéz par un
 Timbalier, & par six Trompetes
 sonnant fort lugubrement, pri-
 rent les devans, & vinrent se
 ranger sous les Fenestres du Pa-
 lais, où Madame la Duchesse
 d'Osnabrug estoit placée sur une
 Terrasse pour voir la Cerémonie
 dont les Dames n'estoient point.
 La jeune Princesse sa Fille, &
 Monsieur le Prince de Beures,
 Parent de la Maison de Brunsvic,
 estoient avec elle.

Ces Gardes rangez firent pla-
 ce à trois cens Enfans vestus de
 noir, avec de grands Manteaux
 qui

qui traînoient à terre. Ces Enfants chantoient les Cantiques usitez en de pareilles occasions, & estoient précédés par trois Hommes revestus de mesme, portant trois Croix noires, & par d'autres portant des Bâtons noirs armoiriez. Le Clergé suivoit avec les Ecoliers, Régens, Docteurs, Ministres, & le Surintendant des Eglises Luthériennes. Les Deputés des quatre Facultez de l'Université d'Helmsted estoient parmy eux. En suite marchaient les Gentilshommes de la Maison de Monsieur l'Evesque d'Osnabrug, tous deux à deux; les Députés des Villes & Etats des Princes de la Maison de Brunsvic, au nombre de douze de chaque Etat, & de vingt-quatre de celui de Hanover; les Députés des Prélats & de la Noblesse des Duchez

Duchez de Calemberg , Grubenhague & Gottinguen , & de l'Evesché d'Osnabrug ; & enfin tous les Officiers de la Cour , qui n'avoient point de fonction dans cette Cerémonie. Tout ce monde en longs Manteaux noirs , estoit suivy d'une quantité de Chevaux enharnachez , caparaçonnez , & à Housses traînantes , croisées de Toiles d'argent , & armoiriées de différentes Pieces des Armories de la Maison de Brunsvic & Lunebourg. Ces Chevaux, menez par un Gentilhomme de chaque costé, étoient entremeslez de Drapeaux & Etendarts de même façon, c'est à dire , noirs & armoiriez aussi des mesmes Pieces , & portez par des Gentilhommes à longs Manteaux. Tout cela estoit precedé par des Trôpetes & par des Timbales,

bales, rendant, comme je l'ay
 déjà dit, un son fort lugubre. On
 voyoit paroître après cela les Ba-
 nieres des Comtez, & autres
 Seigneuries incorporées dans le
 Pais de Brunsvic - Lunebourg,
 sçavoir, Reinsteins, Blancken-
 bourg, Houlstein, Lanterberg,
 Bruchausen, Diephelt, Hoyer,
 Homburg, Everstein, &c. Il y
 avoit plusieurs Hérauts d'ar-
 mes revestus de riches Cottes-
 d'armes, & distinguant les
 divers Pais de cette illustre
 Maison. Chaque Baniere estoit
 portée par un Gentilhomme,
 & suivie d'un Cheval de main
 mené par deux autres Gentils-
 hommes, portant les mesmes
 Armes brodées sur une Housse
 noire traînant à terre. Les Ba-
 nieres Ducales marchaient après
 celles-cy, sçavoir, la Baniere de
 Lune

Lunebourg & celle de Brunsvic, puis l'ancienne Baniere Royale de Saxe, sur laquelle il y a le Cheval blanc de VVitikind. Elle fut suivie del'Etendart à pleines armes, & enfin de la Cornete blanche, y ayant toûjours des Hérauts devant, & des Chevaux de main derriere. Ces différentes Banières eurent à peine passé, que l'on apperçeut le Cheval de deüil & le Cheval de Bataille. Le premier estoit couvert d'un Velours noir qui traînoit à terre, avec un Brocard d'argent enrichy des Armes de la Maison en broderie. Un Chevalier armé de toutes pieces, montoit le secõd, & estoit suivy d'un autre Chevalier à pied, tout couvert d'un Harnois noir. Ils précédoient les marques d'honneur, qui furent l'Epée de Souveraineté, portée par le
Maré

Maréchal du feu Prince; le Grand Sceau , porté par le Vicechancelier ; & la Couronne Ducale de Pierreries de tres - grand prix , portée par Monsieur Podevvis Lieutenant General , qui commande la Milice. Le Corps suivoit sur un Chariot traîné par huit Chevaux menez chacun par un Gentilhomme. Huit Colonels ou Lieutenans Colonels des Troupes de l'Etat , soutenoient le Dais qui avoit esté élevé au dessus du Cercueil ; & les quatre coins du Drap qui couvroit ce même Cercueil, estoient portez par des Généraux Majors. Six Maréchaux qui donnoient les ordres, & plusieurs Pages portant des Flambeaux de cire blanche , armoiriez aussi-bien que les Bâtons des Maréchaux , précédoient ce Chariot. Quantité de
Gen

Gentilshommes portant aussi des Flambeaux , marchoient à costé avec des Trabans , dont les Pertuisanes estoient renversées. On voyoit en suite Monsieur l'Evesque d'Osnabrug , précédé de Monsieur de Platen Grand Maréchal de la Cour, & de deux des premiers Officiers de sa Maison. Il étoit environné de ses Trabās, ayant de larges Pertuisanes dorées. Deux Gentilshommes de la Chambre luy portoient la queue. Tout proche , marchoient les jeunes Princes Maximilien & Charles ses Fils, ayant leur Gouverneur à costé gauche un peu derriere , & chacun un Gentilhomme à porter leur queue. Apres eux estoient les Conseillers du Conseil d'Etat, du Conseil Aulique de la Régence de Grubenhague , du Consistoire

Eccle

Ecclesiastique, les Assesseurs de la Cour Provinciale, les Secretaires, & autres Officiers de la Chancellerie. Une Compagnie de Gensdarmes à cheval, une autre de Cuirassiers , & le reste de la Compagnie des Gardes du Corps, avec leurs Trompetes & Timbales, fermoient cette magnifique Marche.

On fit le trajet de la Ville jusqu'à l'Eglise Ducale, la Bourgeoisie estant sous les armes , & les Ruës bordées de Soldats en haye. Les Cuirassiers se rangeoient des deux costez de la Ruë de l'Eglise , à la veuë du Palais Ducal, ce qui faisoit un tres-bel effet. Monsieur l'Evesque de Titianopolis, Vicaire Apostolique, revêtu de ses Habits Pontificaux , avec six Abbez mîtrez , & suivy de son Clergé , qui estoit de quelques

ques Prestres séculiers & de Capucins , vint recevoir le Corps à la Porte de l'Eglise, & le conduisit dans la Chapelle ardente que l'on avoit préparée , & qui estoit de toute la hauteur de l'Eglise, ornée de Sculptures, de Figures, d'Emblèmes, d'Inscriptions, & d'une infinité de Cierges. Il y eut Musique par de tres-habiles Maîtres Italiens ; en suite dequoy, ce Prelat fit ce qui estoit de son ministère.

Le lendemain , il officia pontificalement , assisté de quatre Abbez mîtrez. Un Capucin Allemand prononça l'Oraison Funebre en présence du Prince Régent , de Madame la Duchesse d'Osnabrug , & de toute la Cour ; & apres luy, un Prestre monta en Chaire, & fit le recit de ce qu'on appelle *Personalia*,
qui

qui est un Abregé de la vie & des actions les plus mémorables de celuy pour qui se fait la Cerémonie. Le Corps fut enfin descendu dans la Chapelle qui avoit esté choisie par le Défunt pour le lieu de sa Sepulture, ce qui se fit au bruit de l'Artillerie & des Salves. Cela fait, la Compagnie retourna au Château, où Mr de Grotte Premier Ministre d'Etat du feu Duc, fit un excellent Discours sur la perte d'un si grand Prince, & sur l'avenement de Mr l'Evesque d'Osnabrug son Frere. Ce Prince donna un magnifique Repas aux Principaux de cette Assemblée qu'il fit manger à sa table. Tout le reste de la Noblesse, des Officiers, & des Etrangers, fut traité & défrayé pendant quatre jours. Les préparatifs de cette grande Cerémonie

ayant

ayant attiré une infinité de Curieux, ils demeurèrent tous d'accord, qu'on n'avoit jamais rien veu de semblable en ce Pais-là, pour la pompe, pour l'ordre, & pour la quantité de Noblesse. Il ne faut pas s'étonner de ces grands apprests, Monsieur l'Evêque d'Osnabrug, aujourd'huy Duc de Hanover, estant un Prince tres-generoux, & qui ne fait rien qu'avec une magnificence digne du haut rang qu'il tient. On le peut voir par les dépenses de cette Pompe Funebre, qui ont esté de plus de cent mille écus. La consideration qu'il a eüe pour les Officiers du feu Duc son Frere, est une marque de l'estime qu'il fait de sa memoire. Ils ont esté presque tous retenus à son service. Les deux plus considerables sont Messieurs de Grotte &

GALANT. 97

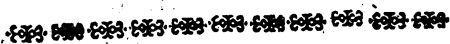
& de V Vitzendorf. Il a donné au premier , qui est un des plus habiles & des plus intelligens Ministres de nostre temps, la qualité de son Ministre d'Etat, avec de grosses Pensions , & le Gouvernement du Duché de Grubenhague. Il a aussi donné au second, de tres - fortes Pensions , & l'a conservé dans son ancien Poste de l'administration des Finances. Monsieur le Baron de Platen, son Premier Ministre , a esté autrefois envoyé de sa part en cette Cour , & depuis dans plusieurs autres. Il a remporté beaucoup de gloire de ces Emplois , où il a toujours servy son Maistre avec un zele qui repondoit à sa confiance.

Les Spéculatifs ont fait de grandes reflections sur une Cloche de Sainte Croix, qui se cassa

May 1680.

E

lors que le feu Duc sortit de Hanover pour aller en Italie, & qui ayant esté refonduë s'est cassée une seconde fois quand le Corps a esté à la Porte de la mesme Ville pour y rentrer. Je croy qu'il peut estre utile de raisonner sur certaines choses, mais s'il m'est permis de mesler icy un Conte, pour effacer les tristes idées de mort que cette Relation aura pû vous faire prendre, malheur quelquefois à qui cherche trop à s'éclaircir. Voicy ce qu'en dit un habile Homme.



LE SOT ECLAIRCY.

IL est de certaines matieres
 Dont les plus ignorans sont les
 plus satisfaits ;
 Le petit Conte que je fais,

Vaut

Vant mieux que dix preuves entières.

Un Mary pour sçavoir, apres maints embarras,

Si sa Femme, un peu trop d'humeur à vouloir plaire,

Ne l'avoit point fait le Gonfrere De force honnestes Gens qu'a je ne nomme pas,

Enfin apres dix ans d'étude

A se tirer d'inquiétude,

Sans pouvoir cōtenter sa fole passion,

S'avisa d'une invention

Qui l'éclaircit d'un point à son repos funeste.

Ce Curieux un soir entrant dans sa maison,

Leve les mains au Ciel, il soupire...

& le reste.

Sa Femme veut d'abord en sçavoir la raison.

Vous pouvez bien juger qu'elle vint

100 M E R C U R E

au plus viste

Taster le poulx de l'Hypocrite.

Non, ma Femme, dit le Mary,
Je n'ay ny fièvre, ny migraine;
Plût au Ciel ! j'en serois plus
promptement guéry,
Que du chagrin qui fait ma
peine.

*Il pleure là-dessus. Elle veut tout
sçavoir,*

Elle le flate, elle le prie,

Pleure avec luy de compagnie,

Et feint le plus grand desespoir.

Hé bien vous le sçaurez, dit
alors le bon Homme.

Il est arrivé ce matin

Un Devin important que par
tout on renomme

Comme le plus sçavant des se-
crets du Destin.

Chacun va pour le voir, & l'af-
fluence abonde.

Enfin, mon cœur, pour tran-
cher

cher court,

Voyant que tout le monde y
court,

Je me laisse entraîner à la foule
du monde,

Mais hélas ! nous voyant en grand
nombre assemblez,

Jettant les yeux sur pres de
mille

Tremblez, nous a-t-il dit, trem-
blez ;

Je viens de consulter l'Astre de
vostre Ville.

On crût qu'il annonçoit la recol-
te sterile

Et de nos Vins & de nos Bleds.

Hélas ! non , c'est bien autre
chose

Que le Devin nous a prédit.

Il nous a menacez d'une meta-
morphose,

Et voicy comme il nous l'a dit.

Ceux dont , par l'influence aux

E iij

Marys trop fatale,
 Les Femmes ont fait breche à la
 foy conjugale ,
 Auront... Ah ! qu'auront-ils , *luy*
dit sa Femme ? Hé bien ?

Icy la force m'abandonne ,
Poursuit-il ; Ces Marys , avant
 que minuit sonne ,
 Auront , hélas , auront une teste
 de Chien.

Est il vray ? l'étrange prodige !
Dit-elle tremblante d'effroy ;
Mais apres , revenant à foy ,
 Qu'avez-vous tant qui vous af-
 flige ?

Ingrat , doutez-vous de ma foy ?
 Non , *répond le Mary* , je ne crains
 pas pour moy ,

A mes yeux vostre vertu brille ,
 Je me vois dans tous mes En-
 fans ;

Mais si cela touchoit quelqu'un
 de nos Parens ,

Quel

Quel def-honneur pour la Famille !

Que diroient les honnestes Gens ?

Le reste du discours ne fait rien à l'affaire.

*Ils se couchent à l'ordinaire ;
Si le Mary dort , l'Histoire n'en dit rien ;*

Mais pour la Femme , on sçait qu'en luy touchant la teste ,

Son ambulante main faisoit fréquente enquete.

Le sujet , vous le voyez bien.

En faut il dire davantage ?

C'estoit pour voir si son visage

S'allongeoit en museau de Chien.

Tandis qu'elle mesure , & voit si ses oreilles

*Sont encor aux siennes pareilles,
L'Homme remuë , & la Femme d'abord*

Se retire , fait l'endormie ,

E iij

*Et fait si bien qu'elle s'endort,
 Sans songer à la prophétie.
 Elle dormoit profondement,
 Lors que l'Homme vint justemēt
 Luy porter l'effroy dans l'oreille
 Par un surprenant aboyement.
 La Pauvreté en sursauts s'éveille,
 Saute du Lit legerement,
 Crie à l'aide, misericorde,
 Dās la crainte qu'il ne la morde;
 Et reflechissant sur le cas,
 Qui luy fait voir sa honte toute
 preste,
 Elle soupire, & dit à demy bas,
 Faut il que par ma faute, hélas!
 Mon Mary soit devenu Beste!*



*Le Bon Homme en sçeut plus qu'il
 n'en vouloit sçavoir.
 Heureux, s'il eust toujours resté
 dans l'ignorance!
 Cette Histoire nous fait bien voir
 Qu'il*

*Qu'il est certains secrets dont mal
nous prend d'avoir*

La trop entiere connoissance.

Je rappelle une nouvelle de deux mois dont j'ay insensiblement oublié de vous faire part jusqu'à aujourd'huy. C'est celle du Mariage de monsieur Girardin de Vauvré, qui épousa Mademoiselle de Belinzani sur la fin du Carnaval. Il est Frere de Mr le Lieutenant Civil Girardin, & de Mr le Marquis de Lery qui commandoit la Cavalerie à Messine. Son mérite est fort cõnu. Il a passé par tous les Emplois de la Marine, & fut d'abord Petit Commissaire, & un peu apres Commissaire General à la Suite des Armées Navales dans la Guerre que nous eûmes conjointement avec les Anglois contre la Hollande.

E v

On luy donna en suite le Port du Havre, où il fit paroître une expérience si consommée, qu'on crût ne pouvoir trouver personne qui fust plus capable d'aller à Messine pour avoir soin des Armées Navales de Sa Majesté. On en fut très satisfait, & apres la conduite du Port de Dunkerque, on luy a enfin donné l'Intendance de Toulon, & de tous les Vaisseaux de la Mer Mediterranée que Monsieur Arnoul avoit. Monsieur de Belinzani, dont il a épousé la Fille, est un Homme infiniment éclairé, tres-intelligent dans les Affaires qui regardent son Employ, & aussi honnête pour ceux qu'il faut qu'il écoute, que zélé à obliger ses Amis. La confiance que feu Monsieur le Cardinal Mazarin avoit en luy, & l'estime particulière dont

dont l'honneur Monsieur Colbert, font d'incontestables preuves de son mérite Il y avoit déjà une premiere Alliance entre la Famille de l'un & de l'autre , en ce que Monsieur Ferrand Lieutenant Particulier du Chastellet, a épousé la Fille aînée de Monsieur Belinzani, & que la Femme de Monsieur Girardin Lieutenant Civil, est Sœur de Monsieur Ferrand.

Ce que je dois à la verité , me rend si exact à la rechercher jusque dans les moindres choses, qu'ayant appris depuis quelques jours que Monsieur Ronay Lieutenant de Châlons en Champagne, estoit à la teste de Messieurs de Ville , & non pas Monsieur Godet Avocat du Roy, quand ils allerent en Corps rendre leurs respects à Leurs Majestez , & à

Mada

Madame la Dauphine, dans l'occasion de son Mariage, je croy vous en devoir avertir. Ce fut ce premier qui fit les Présens, & qui porta la parole, suivant l'ancien usage, qui l'a toujours fait marcher à la teste de son Corps dans toutes les Actions de cérémonie.

Je dois vous dire par cette même raison, que quoy que Monsieur de Vertren se soit attiré beaucoup de loüanges par la manière éloquente dont il parla, quãd Monsieur l'Abbé de Riants soutint sa These, il n'en fit pas l'ouverture, mais Monsieur l'Abbé de Paulmy, Frere de feu Mr le Comte de Paulmy, assez connu par son illustre naissance, par ses services, & par sa glorieuse mort dans nos dernières Campagnes. Il commença la Dispute avec tant de feu, que tout le monde

de convint, qu'on n'avoit veu de longtems ny mieux attaquer, ny mieux défendre. L'Assemblée fut tres nombreuse. Monsieur le Cardinal de Bonzi s'y trouva, avec tout ce qu'il y avoit de Prélats à Paris, & quantité de Personnes de qualité. Je ne puis que je n'ajoute, que dans la docte Harangue que fit Monsieur l'Abbé Coquelin Chancelier de l'Université, à la louange du Roy & de Monseigneur, en donnant le Bonnet de Maistre és Arts à Monsieur l'Abbé de Riants, il n'oublia pas de marquer les avantages de sa Maison. Il parla du grand sçavoir & du mérite extraordinaire d'un Thomas de Riants Vicechancelier en 1329. rapporta les celebres Actions qu'Antoine & Henry de Riants firent en la Bataille de Ravenne
sous

sous le Comte de Foix, dit qu'un Ecrivain de ce temps leur donna le nom de fameux Héros ; que Jacques de Riants commandoit sous François I. une Compagnie de cent Hommes d'Armes dans les Guerres d'Italie ; que Gilles son Fils , en considération de ses grands services , & de ceux de Jacques son Pere, reçut l'Ordre de Chevalier de Henry II. qu'il laissa pour Fils & seul Heritier de ce sçavant & éloquent Denys de Riants Président à Mortier au Parlement de Paris ; que Gilles son Fils succeda à sa Charge de Président, & à son mérite, & fut Gouverneur en même temps du Duché d'Alençon , ce qui estoit un privilege tres particulier ; que Denys de Riants son Fils reprit les traces de ses Ayeuls dans la Guerre ; qu'il fut Capitaine.

Lieute

Lieutenant des Gensdarmes de Conty sous Henry I V. & donna des marques de sa valeur en plusieurs Batailles, mais particulièrement en celle du Pont de Sé. Ce Denys est le Bisayeul de Mr l'Abbé de Riants. Les Aînez de cette Maison sont Messieurs les Marquis de Villeray & de Riants; & les Cadets, Monsieur le Comte de Romalard, & Monsieur de Riants Procureur du Roy, son Frere. Elle a dans ses Alliances une infinité de grandes Maisons du Royaume.

Croiriez-vous, Madame, que l'esprit püst estre une qualité de-savantageuse à une Belle, & qu'une grande fortune luy échappast, parce qu'elle seroit assez éclairée pour s'appercevoir de son mérite? Quoy que la chose fust rare, elle est arrivée depuis
un

un mois. Voicy comment.

Un Financier des plus opulens, résolu enfin de se marier, après avoir eu diverses intrigues avec le beau Sexe, apportoit d'autant plus de précaution à bien choisir, qu'une fort longue pratique, & les médisances qu'il en-
doit faire tous les jours aux Fanfarons de galanterie, luy avoient fait croire que l'esprit & l'air du monde s'accommodoient mal avec la sagesse, & que la plus fiere n'estoit pas inexorable, quand le Soupirant estoit libéral. Il en jugeoit sur ses connoissances. L'argent, qui estoit chez luy en plus d'abondance qu'aucune autre chose, l'avoit souvent introduit aupres des Dames; & un peu de facilité que ses Présens semez par reprises luy avoient fait rencontrer dans quelques - unes, luy

luy donnant des idées fâcheuses de toutes les autres , il n'y avoit point de vertu qu'il ne tint douteuse , pour peu que la Belle se fust laissée dire ce qu'elle valoit. Ainsi le moindre mérite luy faisoit peur, à l'envisager dans celle qu'on luy proposoit pour Femme. Il ne laissoit pas d'en vouloir une bien faite, mais en même temps il auroit voulu luy voir ignorer qu'elle fust bien faite; c'est à dire que c'estoit un second Arnolphe qui prétendoit trouver une Agnès. Comme il la cherchoit par tout , il jeta un jour les yeux sur une jeune Personne que le hazard luy fit trouver à l'Eglise. Sa taille fine, beaucoup d'éclat dans le teint, & une grâce douce mêlée à des traits brillans, méritoient bien qu'on la regardast. Le Financier s'y attach

cha

cha fortement, & s'il fut content de sa beauté, il le fut encor davantage de sa modestie. Elle ne paroissoit pas seulement dans son habit qui estoit fort simple. On la voyoit répandue sur tout son visage. Sa coiffe à demy baissée, laissoit à peine échaper assez de cheveux pour faire connoître qu'elle estoit blonde; & ce qu'il erût un prodige, elle avoit une si entiere application soit à prier, soit à méditer, que pendant une heure qu'il l'examina, il ne luy vit tourner la teste d'aucun costé. Il n'y avoit aucune Femme un peu agreable dans toute l'Eglise, à qui quelque Homme n'allast parler; & quoy que la Belle qu'il observoit, méritast plus que toutes les autres, il remarqua que bien loin de l'aborder, on ne luy avoit pas mesme fait un seul salut

lut. Il est vray qu'on eust difficilement rencontré ses yeux, tant elle estoit recueillie. Enfin elle se leva pour s'en aller, & marcha derriere une maniere de Prude, aupres de qui elle avoit toujours esté genoux, & qu'il ne doutra point qui ne fust, sa Mere. Cette Mere s'arresta un moment à une Dame que la Fille salua avec beaucoup de civilité, sans luy rien dire. La Dame estoit de la connoissance du Financier; & comme la Belle luy tenoit au cœur, il ne manqua point à luy aller aussitost demander qui elle estoit. Il ne le sceut qu'apres avoir témoigné qu'il estoit charmé de son air modeste, & que jamais personne ne luy avoit tant plu. La Dame avoit de l'esprit. Elle connoissoit le caractère de l'Homme, & se mettant tout d'un coup

en teste de le marier avec la Belle qu'elle aimoit fort, elle luy dit qu'elle estoit assez Amie de la Mere pour le mener chez elle quand il voudroit , quoy qu'elle vescu en grande retraite ; mais que s'il vouloit garder quelques sentimens avantageux pour la Fille , il feroit fort bien de ne la voir jamais que de loin. Elle ajouta , que c'estoit proprement un beau Portrait qui satisfaisoit la veuë , qu'il n'en devoit rien attendre par de là , & qu'on n'avoit jamais veu ny si peu d'esprit , ny tant d'innocence dans une Personne à qui la Nature avoit esté assez favorable. Cette peinture ne dégoûta point le Cavalier. Au contraire , comme il pretendoit qu'une Femme beste estoit un trésor pour un Mary, il redoubla ses prieres pour
obtenir

obtenir de la Dame l'accès qu'il cherchoit auprès de la Belle, & luy avoüa, qu'ayant deſſein de ſe marier, il ne vouloit pour tout avantage que de la ſimplicité dans une Fille, parce que l'eſprit vendit toujours aſſez toſt. On prit heure au lendemain. La Dame ne craignoit pas qu'on deſabuſaſt le Financier ſur le Portrait de la Belle. C'eſtoit une Fille, inconnuë preſque dans ſon quartier meſme, & qui menoit la vie du monde la plus retirée. Sa Mere, uniquement attachée à ſon ménage, l'avoit élevée à ne voir perſonne; & comme la Belle eſtoit d'une humeur facile, elle s'eſtoit faite à la ſolitude, & vivoit contente, ſans autre plaiſir que celui de lire. C'eſtoit ſon charme, & elle ne perdoit pas le temps qu'elle y employoit.

Elle

Elle avoit d'ailleurs un Pere qui luy ayant remarqué beaucoup de delicateſſe & de feu d'eſprit , avoit grand ſoin de le cultiver, non ſeulement en luy faiſant voir ce qui eſtoit le plus digne d'eſtre lû, mais en luy donnant des Leçons particulieres ſur beaucoup de choſes. Elle en profitoit admirablement ; & connoiſſant par les lumieres de ſa raiſon , que la vie tranquile & independante eſtoit le ſouverain bien comme l'exacte vertu dont elle faiſoit profeſſion , n'alloit point juſqu'à luy faire naître l'amour du Convent, auſſi n'avoit-elle aucune tentation pour le Mariage , à moins qu'un fort grand raport d'humours & des avantages extraordinaires de Fortune ne luy fiſſent changer de ſentimens. Elle trouvoit dans le Financier tout ce
qu'el

qu'elle eust pû souhaiter du costé du bien. Jugez avec quelle joye la Mere reçeut la propositiō que luy fit la Dame. Il fut question de gagner la Fille. Il ne suffisoit pas de la faire consentir à se marier. Il falloit ençor , pour faire réussir l'affaire dont il s'agissoit , qu'elle promist de se contrefaire. L'esprit n'estoit pas ce qui devoit plaire au Financier. On luy avoit répondu qu'il auroit contentement sur la simplicité de la Belle , & elle estoit obligée de soutenir l'honneur de sa Caution. Elle écouta ce qu'on avoit à luy proposer , & dit avec assez d'enjouement , qu'on la laissast faire ; que dès ce moment elle n'avoit plus d'esprit , & qu'elle viendrait aisément à bout de le mettre en Masque ; mais qu'elle ne consentoit à faire la Beste, que pour connoître

tre

tre le Financier plus à fond : & que le Bien la touchant trop peu pour l'obliger à estre jamais la Dupe d'un Sor, si apres qu'elle se feroit déguisée quelque temps en Innocente, il se montreroit plus incommode qu'accommodant, elle prétendoit luy parler raison. La Dame & la Mere luy firent une assez longue Harangue sur les privileges d'un Homme opulent, & à les entendre discourir du Bien, il n'y auroit eu aucun défaut qu'il n'eust esté capable de reparer. La Belle promit seulement de voir, & rien autre chose. Le Financier vint. Il estoit bien fait, & s'il n'y eust eu que sa personne à examiner, on auroit eu lieu de s'en satisfaire. La Mere qui ne manquoit pas d'esprit, redoubla la pruderie qui luy estoit naturelle, & le recevant fort honne

honnêtement, elle luy fit concevoir qu'il voyoit des Gens qui n'avoient jamais pratiqué le monde. C'estoit luy donner une joye sensible. Il suffisoit que l'on sçeut son goust ; on avoit interest à le flater. Pendant que la Mere l'entretenoit, on luy voyoit regarder la Fille. Elle s'occupoit à du Point de France, & baissoit les yeux sans dire un seul mot. Cette modestie luy plaisoit assez ; mais enfin il voulut qu'elle parlât, & luy adressant cinq ou six fois la parole, il luy donna lieu de jouer sa Scene. Il n'y eut jamais rien de si plaisant. Quoy qu'il peut luy demander, elle répondoit avec une ingénuité surprenante, & jamais Homme ne sortit mieux convaincu d'avoir trouvé l'Agnés qu'il cherchoit. Il remercia mille fois la Dame, &

May 1680.

F

ne voulut plus que quelques visites pour achever l'examen. Tout alloit de mieux en mieux. La Belle , que ses feintes innocences divertissoient , augmentoit tous les jours en esprit simple, & tout autre que le Financier y auroit esté trompé. Le plaisir qu'elle en receut ne se borna pas à l'entretien. La Dame la faisoit souvent écrire, comme si elle luy eust répondu sur quelques Billets; & le stile de ses Lettres ayant du rapport avec ses naïvetés affectées, elle les montrait au Financier, qui les gardoit avec d'autant plus de soin , que le manque d'orthographe qu'il y trouvoit, sembloit l'assurer de son entière ignorance. C'estoit un défaut dont trop de vivacité d'esprit avoit toujours empêché la Belle de se corriger. Elle grâçeyoit
d'une

d'une maniere assez agreable. Ce grâçeyement conduisoit sa main & ne consultant que son oreille , elle écrivoit comme elle parloit. Le Financier , qui la croyoit toute simple ; s'applaudissoit tous les jours d'avoir déterré ce petit Trésor. On estoit déjà venu à quelques propositions d'Articles , quand pour plus de sûreté il s'avisa de faire une épreuve qui luy répondist de l'avenir. Il voyoit bien que cette aimable Personne estant toute jeune , augmenteroit encor en beauté, mais il craignoit qu'elle ne diminuast en innocence , & il crût pouvoir connoître avec certitude ce qui en seroit, en luy faisant voir quelque une de ces petites Histoires qui ont succédé à nos vieux Romans. On en avoit imprimé une depuis huit jours, intitulée, *Fede-*

ric de Sicile. Elle faisoit bruit , & estoit divisée en trois petits Tomes qu'il luy apporta. Le jugement qu'il prétendoit faire , dépendoit du goust qu'elle prédroit à cette lecture. Elle estoit trop éclairée pour ne le pas voir. Aussi fit elle admirablement l'effrayée à la veüe de trois Volumes. Elle le pria d'abord de les rapporter, & dit que quand elle n'auroit pas son Point de France qui l'occupoit tout le jour, il luy faudroit pour le moins trois mois pour lire trois Livres. La Mere adjoûta, mais un peu bas, comme ne voulant point que sa Fille l'entendist, que puis qu'il vouloit en faire sa Femme , il ne devoit point l'accoûtumer à une lecture tres pernicieuse pour les jeunes Gens : qu'elle luy avoit toujours défendu ces sortes de Livres, & qu'il

qu'il y en avoit assez de pieux remplis de bonnes Histoires qui pourroient la divertir. Le Financier qui avoit son but, pria qu'on le laissast faire pour cette fois. Il sortit un peu apres, & la Belle avide de toutes les nouveautez, devora l'Historiete. Je ne vous dis rien du plaisir qu'elle en reçut. Il vous est facile d'en juger, si vous l'avez veüe. Elle a paru depuis six semaines, & est écrite de ce stile aisé & galant qui donne de la grace aux moindres choses. La Belle trouva beaucoup d'agrément dans les Incidens qui en font le nœud, & en lût quelques endroits plusieurs fois avec d'autāt plus d'admiration qu'on luy avoit déjà dit que c'estoit l'Ouvrage d'une Fille de dix-sept à dix-huit ans. Le lendemain, l'impatient Financier luy demāda

compte du commencement de sa lecture. Elle répondit dans sa maniere ingénue, qu'elle en avoit lû quinze feüillets de chaque costé, sans y pouvoir rien entendre, & que l'effort qu'elle avoit fait pour cela, luy ayant donné un mal de teste dont elle n'estoit pas encore quitte, elle luy rendoit ses Livres pour les porter à qui il voudroit. Il fut fort content de cette réponse, & ne demandant plus que quinze jours pour conclure, il en employa les quatre premiers à faire quelques Leçons maritales, qui firent ouvrir les yeux à la Belle sur ses ridicules prétentions. Elle comprit qu'il estoit de ces bizarres Jaloux, qui jugeant mal de la vertu de toutes les Femmes, ne se veulent marier que pour avoir une Intendante dans leur Maison.

qui

qui agisse sous leurs ordres, sans aucune liberté de se laisser voir. Ce n'estoit pas là son compte. Elle en parla à sa Mere, & la pria de souffrir qu'elle s'expliquast sur ses Leçons en Fille tres-éloignée de vouloir ce qu'on appelle grands airs dans le monde, mais en mesme temps fort résolüe à ne se pas faire sotement la Servante d'un Mary. La Mere qui regardoit autre chose que les avantages de sa Fille, & qui prétendoit que le Financier feroit la fortune de ses Fils, vouloit déterminément achever le Mariage, & grondoit la Belle du dégoût qu'elle ne marquoit. C'estoit bien assez qu'elle eust eu la complaisance de faire la Beste pendant quelques jours. Il luy fâchoit fort que ce fust à ses dépens; & comme elle estoit trop de ses

Amies pour y consentir, elle cherchoit un moyen honneste de se dégager, quand le hazard la tira d'affaires. Elle avoit un Parent fort spirituel, qu'elle voyoit tous les ans pendant un mois de séjour qu'elle faisoit en Province. Ce Parent luy écrivoit quelquefois, & assaisonna avec tant d'esprit certaines douceurs d'amitié dont il remplissoit ses Lettres, qu'elle les lisoit toujours avec grand plaisir. Elle ne se cachoit de personne pour en recevoir, & y répondoit en présence même de sa Mere. Leur proximité autorisoit ce commerce, & l'estime seule l'avoit établi. Le Financier étant venu un jour pendant qu'on dînoit, on le fit monter dans la Chambre de la Mere. En s'y promenant, il marcha sur une Lettre qu'il ramassa, & fut fort surpris de voir

voir qu'elle s'adreffoit à fa Maîtresse. Elle estoit de son Parent: & la Belle, à qui on venoit de l'apporter, l'avoit laissée tomber par mégarde. Il la mit dans sa poche sans avoir rien lû, parce qu'on entra dans le mesme instant. L'Incident luy causa un trouble dont on s'apperçeut. La Mere luy en ayant demandé la cause, il la rejetta sur l'embaras d'une affaire survenue, & se servit du mesme pretexte pour sortir plustost qu'il n'avoit accoustumé. Si - tost qu'il fut dans son Cabinet, il ouvrit la Lettre qu'il trouva dattée du jour précédent. Voicy dans quels termes elle estoit conçue.

J'E prétens vous écrire aujourd'huy d'un tel stile, que je seray

F V

seûr à l'avenir, que quand vous me répondrez, ce ne sera point pour vous attirer de jolies choses. Il faut, s'il vous plaît, que vous vous accoustumiez à entendre le cœur parler sa langue toute simple, sans que l'esprit y mesle la sienne. Et quoy donc? Me voila bien pris pour dupe. Je dis des choses tres essentielles; & pour les faire plus aisément recevoir, je les assaisonne à la vérité de quelque petit agrément étranger. Que faites-vous, ma belle Parente? Vous laissez-là les choses, & vous n'en prenez que l'agrément. Ce que je vous dis ne touche point vostre cœur, mais la maniere de le dire divertit vostre esprit. Non, non, ce n'est pas là comme je l'entens. Je vay vous servir de toutes ces petites friandises qui accompagnoient mes tendresses,

dressés, & il ne vous restera plus que de bons je vous aime tout secs. Tout bien considéré pourtant, ils ne sont pas si secs qu'ils paroissent. Ce mot là n'a pas besoin d'estre enjolivé par les tours que l'on y pourroit donner, & il porte avec soy un certain sens qui fait qu'on se peut fort bien passer de tout ornement de dehors. Quand vous l'aurez une fois goûté, vous demeurerez d'accord que la manière la plus agreable de dire qu'on aime, c'est de dire je vous aime. Attendez-vous donc au nouveau langage que je veux tenir avec vous, & s'il se peut, apprenez-le aussi. Appelez désormais du nom de jolies choses les recits tout simples que je vous feray de l'état de mon cœur; & lors que je vous diray, je songe souvent à vous, je meurs d'envie de vous voir,

il m'ennuye quand je ne vous voy point, *soyez en état de vous écrier*, Ah que tout cela est spirituellement dit ! Il me sera bien doux de sçavoir qu'en m'écrivant vous ne songerez à vous attirer que de pareilles gentilleses, & enfin mon cœur ne sera plus jaloux de mon esprit. Adieu, ma belle Parente. Songez à un Cousin qui vous aime tant & tant. Cela est bon dans la Langue que je veux vous parler, & que je vous prie de vouloir entendre.

Cette Lettre mit le Financier au desespoir. Outre le stile un peu tendre qu'il trouva tres-criminel, le reproche que l'on faisoit à la Belle de préférer la manière fine de dire les choses aux choses mêmes, découvroit l'esprit qu'elle avoit voulu cacher, & il ne pouvoit penser qu'avec honte, que

que malgré toutes ses précautions il s'estoit laissé mettre dans le panneau par une fausse Innocence. Il résolut de n'y plus songer; mais auparavant il luy prit envie de luy faire voir qu'il la connoissoit. Ainsi il alla chez elle le lendemain, & pour se satisfaire plutôt, il y alla le matin contre sa coutume. La Mere & la Fille estoient à l'Eglise. Il monta en haut pour les attendre, & voyant une Ecritoire, il l'ouvrit sans trop sçavoir ce qu'il y cherchoit. Il y trouva une Lettre qu'on n'avoit point encor cachetée. C'estoit la Réponse de la Belle à son Parent. Il en reconnut aisément le caractère par les Billets qu'il avoit déjà veus d'elle. Je ne change rien à cette Réponse. Elle contenoit ces mots.

Vous

Vous avez crû m'effrayer par le gros mot de , je vous aime ; mais vous le voyez , vous n'avez pas réüßy. Je vous fais reponse si régulièrement , qu'il semble que je sois fort aise de l'entendre ; mais l'entendre si souvent , fait qu'il passe en habitude. Voila , je vous jure , le seul effet qu'il a produit chez moy. Quoy que vous disiez que pour me punir de souhaiter de jolies choses , vous ne m'écrirez plus que d'un stile tout sec , comme est celuy de vostre derniere Lettre , je ne laisseray pas encor d'y trouver mon compte , & je vous assure , quoy que vous fassiez , que j'aimeray toujours vostre esprit , & n'aimeray point du tout vostre cœur. Vostre esprit est tout fait pour estre aimé. Il est fin , délicat , joly , & le reste ; & vostre cœur , à ce que je
croy

croy (car je ne me connois guère bien en cœurs) n'est rien moins que tout cela. Voyez si sur ce pied-là, vous ne devez pas estre encor assez content de vostre Parente; elle qui n'a jamais rien aimé, & qui cependant fait une declaration, mais une declaration dans les formes, d'aimer vostre esprit. Adieu, que vostre esprit & vostre cœur ne deviennent pas Ennemis, quoy que l'un soit preferé à l'autre.

L'orthographe n'estoit pas mieux observée dans cette Réponse, que dans les premiers Billets; mais il y avoit grande difference de stile, & ce fut pour le Financier une entière conviction de la tromperie. Il sortit sans plus vouloir attendre personne, emporta la Lettre, & l'alla montrer
sur

sur l'heure à la Dame qui avoit aidé au deguisemēt. Elle eut beau luy dire que ce n'estoit pas un crime d'avoir de l'esprit , qu'il y avoit du caprice à ne vouloir qu'une Femme beste , & que la conduite de la Belle estoit si éloignée de toutes les choses qui luy donnoient du scrupule , qu'il se pouvoit tenir assuré qu'avec elle il seroit le plus heureux de tous les Maris. Quand on eust pû le guérir del'entestemēt où il estoit que l'esprit gâtoit les Femmes, le commerce de la Belle avec son Parent la rendoit indigne qu'on l'estimast ; & à l'entendre, une Fille , à qui on vouloit donner des sentimens de vertu , ne devoit pas même apprendre à écrire. Il quitta la Dame en fulminant contre le beau Sexe , & protestant qu'il ne penseroit plus jamais

mais à se marier. La Mere qui fut aussitost instruite de tout , reçeut la nouvelle avec grand chagrin, & fit une rude Mercuriale à sa Fille sur son commerce de Lettres. La Fille luy dit qu'elle n'auroit aucune peine à le rompre ; & comme elle n'estoit pas fort zelée pour le Sacrement , elle eut une joye sensible de se voir defaite d'un Capricieux dont tout le Bien n'auroit pû la rendre heureuse.

Mademoiselle Desco, Sœur du Marquis de ce nom , a esté reçeuë Fille d'Honneur de Madame , pour occuper la premiere place qui vaqueroit. Elle luy fut présentée au commencement de l'autre mois par Madame la Maréchale du Plessis la Dame d'honneur. Elle a beaucoup de naissance , & est d'une Maison alliée à celles

celles de la Rochefoucaud , de Vitry, de Nangis, & de plusieurs autres des plus illustres. Monsieur le Marquis Desco son Frere, commande le Regiment d'Artois. Madame sa Femme est Fille de Madame la Comtesse de Brégy , si estimée de toute la Cour par son esprit & par son mérite. Quant à Mademoiselle Desco , elle est de tres-belle taille, a le teint fort beau, & tous les traits du visage doux & agreables, sçait l'Italien, chante aisément , danse de bon air , & aime la Symphonie avec une passion qui ne se peut concevoir. Elle joue fort bien du Claveffin, du Theorbe, & de la Guitarre.

Monsieur le Comte d'Estrées partit de la Rochelle pour aller aux Isles de l'Amérique , avec cinq Vaisseaux , nommez *l'Excellent,*

cellent, le Hazardeux, les Jeux, la Diligente, & le Marin, trois Barques longues, un Brulot qu'on appelle *la Friponne*, & une Flute nommée *le Dromadaire*.

L'Excellent est commandé par Mr le Vice-Admiral, & a pour Capitaines Messieurs de la Casiniere, le Chevalier de la Galifsonniere, Chabert, & le Marquis d'Estrées. Les Lieutenans sont Messieurs Guernimoval, Julien, & la Boissiere, les Enseignes, Messieurs de Villemarceau, Hubert, Blénac, & des Rameaux. Il a un Major & un Commissaire.

Mr de Gabaret, Chef d'Escadre, commande *le Hazardeux*, & a pour Capitaine en second, Messieurs de Méricourt & Vaudricourt; pour Lieutenans, Mrs Hiton Machault, Chambon, & Brécourt: pour Enseignes, Messieurs
le

le Chevalier de Bodinas, Châteaumoran, Gabaret, & un autre dont on n'a pû me dire le nom. Le Frere de Monsieur Gabaret s'est embarqué dans ce même Vaisseau avec Madame sa Femme, & va estre Gouverneur de la Martinique.

Le troisième Vaisseau, nommé *les Feux*, est commandé par Monsieur de Villeter. Capitaines, Messieurs de Létendure & Palles; Lieutenans, Messieurs Monbau, d'Armanville, Tyvas, & la Guiche; Enseignes, Messieurs de la Bourdonniere, du Groloy, de Noray, & Mazic-Patoulet.

Monsieur d'Amblimont commande *la Diligente*. Capitaines, M^{re} le Chevalier d'Arbouville, & Saffilly; Lieutenans, Messieurs de Perinet, de Courcelles, la Guerre, & Blenac-Courbon;
Ensei.

Enseignes , Messieurs Fourbin , Pontac, des Granges, & le Chevalier de Fennelon.

Le Marin est commandé par monsieur le Chevalier de Flacour-le-Bret , & a monsieur des Herbiers pour Capitaine en second. Les Lieutenans sont Messieurs Rivedou , Marc-Antoine, Bonvou , la Miothere , & Corriton ; les Enseignes , Messieurs de la Foussiliere, Frécambeau, & deux autres dont les noms ont échappé.

Les trois Barques longues sont commandées par trois Capitaines de Frégates legeres, qui sont Messieurs Brévedent , de Quinze, & d'Isle. Ils ont Messieurs de Genne, Nodin, & Deville, pour Lieutenans.

Monsieur le Chevalier de la Borde commande le Brulot , &
mon

monfieur Frémon la Flute. Outre tous les Officiers embarquez fur ces Vaiſſeaux , il y a encor quarante Gardes de marine qui y ſont diſperſez.

Monſieur de Châteaurenaud a une autre Eſcadre en Mer , qui n'eſt pas moins forte que celle-cy.

Je répons à ce que vous me demandez pour vôtre Amie. Quoy qu'en vous parlant de l'admirable Secret du Sieur Poulain, Chirurgien de Monſieur, je vous aye ſeulement marqué que Monſieur le Maréchal d'Eſtrades en avoit eſté guery , ce n'eſt pas la ſeule épreuve qui en ait eſté faite. Plusieus autres Perſonnes s'en ſont ſervies , & toujours avec ſuccez. Ainſi voſtre Amie ſ'y peut confier entierement. Il eſt auſſi propre pour les Femmes
que

que pour les Hommes, & arreste toutes les pertes de sang, de quelque nature qu'elles soient. J'en sçay des experiences si heureuses, & en si grand nombre, que je ne croy pas qu'il s'en trouve jamais un plus prompt & plus infailible. Il guérit en vingt-quatre heures, & souvent dans le jour mesme; & ce qui est tres-avantageux, il agit sans violence, & ne laisse aucune suite qui soit dangereuse.

On a fait de fort grandes ceremonies dans l'Eglise des Religieuses Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, pour le Service du Bout-de l'an de feuë Madame la Duchesse de Longueville. Je vous promis dès le dernier mois de vous en parler, & il est juste que je vous tien-

ne

ne parole. Leurs Alteſſes Seré-
 niſſimes ayant fait ſçavoir leurs
 intentions , la conduite de cet
 Appareil funebre fut donné au
 Sieur Spens Crieur de la Cour;
 & le Sieur le Blanc Peintre des
 Ordres du Roy , fit prompte-
 ment le Deſſein pour toute l'E-
 glife. Elle fut tenduë du haut
 juſqu'au bas , & on en bou-
 cha toutes les veuës , ne
 reſervant que ce qui eſtoit ne-
 ceſſaire pour la beauté de la
 Pompe. Sur la Tenture, dans le
 pourtour de l'Eglife , on dreſſa
 de la Charpenterie à la hauteur
 de dix à onze pieds , pour atta-
 cher une Corniche de menui-
 ſerie de cinq pouces de large,
 qu'on fit regner tout autour. De
 cette Corniche toute argentée
 pendoient des Feſtons de Gaze
 d'argent , mis de trois pieds en
 trois

trois pieds , & couverts de Crêpe noir pour empescher le trop d'éclat de la Gaze. Ces Festons estoient liez de Rubans de Crêpe noir à gros nœuds, avec deux Fleurs de Lys d'or au bas des mesmes Festons. Trois cens Chandeliers d'argent garnistous de Cierges du poids d'une livre, & ayant pour ornement les Armes de la défunte Princesse, furent posez sur cette Corniche. Ils estoient en Herse, de treize Cierges chacune ; & dans les finitions de ces Herles (c'est un mot de mon mémoire que je croy de l'Art) on voyoit un Piédestal dont les ornemens & les filets estoient d'or & d'argent fin. Au milieu il y avoit une Teste de Mort rehaussée d'or, couronnée d'une Couronne de deux Branches de Laurier vert,

May 1680.

G

qui estoient aussi rehaussées d'or, & soutenüe de deux Aîles de Chauvesouris d'argent. Aux deux costez pendoient deux Festons de feuilles de Laurier d'or, liez de Rubans d'argent. Sur le Piédestal estoit une Boule aussi d'argent, suportant une Fleur-de-Lys d'or, & au dessus un Cierge du poids de deux livres.

Deux Lez de Velours garnis d'Armoiries & semez de Larmes d'argent dans l'espace d'environ un pied qu'il y avoit de distance de l'une à l'autre, faisoient le tour de l'Eglise. L'un estoit dans le haut de la Tenture, l'autre au bord des Herfes; & entre les deux, il y avoit de fort grandes Armoiries de six à sept pieds de haut sur six de large, peintes sur de la Toile d'or

&

& d'argent fin , & renfermées dans un Cartouche verdastre rehaussé d'or , avec une Couronne de Prince du Sang. Le Cartouche estoit entouré d'une Cordeliere d'argent ; & entre ces grandes Armoiries , dans le mesme rang , se voyoient les Chifres de feuë Son Altesse, d'or fin , aussi grands que les grandes Armoiries , & couronnés d'une pareille Couronne de Fleurs de Lys d'or.

L'Autel estoit disposé un peu autrement que n'estoit l'Eglise, à cause qu'il est élevé de plusieurs degrez en trois assiettes. On l'avoit aussi rendu, foncé , & ceintré entierement de Tenture noire. On y voyoit un grand Parement de Velours noir, dont la Croix estoit d'argent , avec quatre grandes Armoiries de

Broderie fine aux quatre coins de la Croix. Celuy du Soubasement de l'Autel , les deux Crédances , & le Pavillon qui couvroit le Tabernacle, estoient de la mesme sorte. Soixante Chandeliers d'argent , garnis de cierges & d'Armoiries, & posez sur trois Gradins , éclairaient l'Autel. Il y avoit quatre cierges sur chacune des deux Crédances ; & à droit, proche la Grille des Religieuses, estoit une autre Crédance pour l'Officiant.

Au haut de l'Autel, & aux deux costez, regnoit une autre Corniche , argentée comme celle de l'Eglise, d'où pendoient aussi des Festons de Gaze , supportant huit grandes Armoiries & chiffres. Sur cette Corniche estoient cent Chandeliers d'argent avec leurs cierges & Armoiries

moiries rangez en Herse. Il y avoit aussi deux Lez de Ve-
lours, l'un au dessous de cette
Corniche, l'autre au dessus, dis-
posé en rond comme la Voûte
dans les trois vuides. Une fort
grande Armoirie remplissoit tout
le dessus de l'Autel, & aux deux
costez estoient deux grands chi-
fres d'or couronnez.

Les Balustres des degrez en
descendant de l'Autel, tendus
de noir comme tout le reste,
portoient quarante Chandel-
liers d'argent, garnis chacun de
deux Armoiries. Au bas, & pro-
che les degrez, dans l'Eglise,
estoit une grande Estrade de
cinq degrez de hauteur, avec
deux cens Chandeliers d'ar-
gent, ayant tous un Cierge de
poids de deux livres, & deux
Armoiries. Ces Chandeliers

G iij rem

remplissoient les quatre premiers degrez de l'Estrade ; & au plus haut du cinquième , estoit une Representation sur laquelle fut posé le Poëlle de la Couronne de Drap d'or , & croisé d'argent , avec un bord d'Hermine , & quatre grandes Armoiries de Broderie fine de relief aux quatre coins. Sur cette Representation estoit suspendu en l'air avec des Cordons de soye garnis de Gaze d'argent, un fort grand Dais de Velours noir , orné dedans & dehors de trente-six Armoiries de Broderie de deux pieds de haut , avec une Crêpine d'argent , & huit Pommes de Velours noir huppées , & galonnées d'argent fin. Le fond de ce Dais estoit enrichy d'un grand Chifre de cinq pieds de haut ; quatre Armoiries
dans

dans les quatre coins , & tout le reste du fond , semé de Larmes d'argent , & de Fleurs de Lys d'or fin.

Les cinq Chapelles furent aussi renduës de noir , avec deux Lez de Velours garnis de Larmes d'argent & d'Armoiries. Les Autels estoient ornez de Paremens de Velours aux Armes en broderie de feuë Madame la Duchesse de Longueville , & de plusieurs Chandeliers d'argent , avec Armoiries. Le Devant & le Dossier de la Chaire du Prédicateur , avoient aussi un fort riche Ornement de Velours noir à Crêpine d'argent , avec des Armes de Broderie fine. Dans le haut il y avoit une Pante garnie de Frange d'argent.

Le Porche de l'Eglise, le grand Portail , la Porte qui donne dans

152 MERCURE

la Ruë, & les deux ceintres de l'avenüë du costé de l'Eglise, estoient tendus de noir comme tout le reste, avec deux Lez de Velours ornez de Larmes d'argent & d'Armoiries; & entre les deux Lez, de grandes Armes & Chifres.

La Planche que je vous envoie, vous fera voir l'Ornement funebre d'un des costez de l'Eglise; & en y jettant les yeux, il vous sera fort aisé de vous figurer le tout. Elle auroit esté trop grande pour entrer dans une Lettre, si j'en eusse fait graver davantage, & vous jugez bien qu'en la faisant reduire en petit dans le point de Perspective, rien n'auroit paru.

Monsieur de Saintot, Maistre des Ceremonies, prit le soin de celle-cy, avec les Gentils-hommes

mes

mes que Leurs Alteſſes Séréniffimes avoient ordonnez pour donner les Places, aſſiſtez de^s Officiers, Exempts & Suiffes du Roy, qui gardoient les Portes & les avenues de l'Eglife.

La Meſſe fut célébrée par Monsieur Colbert Eveſque d'Auxerre, revêtu de ſes Habits Pontificaux. Leurs Alteſſes Séréniffimes, accompagnées de M. le Prince de Conty & de M. le Prince de la Roche ſur Yon, ſe placèrent ſur des Fauteuils, proche l'Autel, du coſté de l'Epître. Vis à vis eſtoient les Eveſques en Camail & en Rocher, avec des chaires à dos.

Plus bas, en descendant ſur le vuide des degrez de la Chapelle baſſe, on avoit dreſſé à droit & à gauche, deux Echafauts de charpenterie couverts

G v de

de noir, pour les Ecclesiastiques & Chantres qui devoient chanter la Messe. Tout fut si bien disposé, qu'ils faisoient le principal ornement de l'Autel, sans incommoder les Places des Conviez. Toute l'Eglise estoit remplie de Fauteuils, Chaises à dos, Sieges plians, & Bancs de deuil.

Dans le temps de l'Oraison Funebre qui fut prononcée avec grand succez par Monsieur Roquete Evêque d'Autun, Leurs Alteſſes Serenissimes quitterent leurs Places, pour s'approcher de la Chaire. Les Ducs & Pairs, Maréchaux de France, & autres Personnes de la premiere qualité, se mirent derrière. Dans les deux Chapelles de devant la Chaire, estoient Madame la Duchesse, Mada

Madame la Princesse de Con-
ty , Madame de Carignan ,
Madame la Princesse de Bade,
& plusieurs Duchesses & Da-
mes du premier rang. Il n'y eut
point d'Offrande. Aussi n'estoit-
ce point un Service qu'on ap-
pellast solennel , & ce fut par là
que Messieurs les Princes ne se
mirent point en Manteau long,
mais seulement en Juste-à corps
noir , & en linge uny. Chacun
admira la magnificence de cet-
te Pompe. Elle n'eut rien pour-
tant qui surprit , Leurs Al-
teſſes Séréniffimes faisant tou-
tes chōſes avec un air de gran-
deur qui ne les distingue pas
moins que l'élevation de leur
naiffance.

Le Service dont je vous par-
le, fut fait l'onzième de Mars ; &
le Lundy ſuivant , 18. du meſme
mois,

mois, monsieur le Curé , & les Marguilliers de S. Jacques du Haut-pas , en firent faire un autre dans leur Eglise , en reconnaissance des bienfaits reçus de S. A. feuë Madame de Longueville. On n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à le rendre magnifique. Les principaux Officiers de Leurs Alteſſes Séréniffimes y aſſiſterent.

Je vous ay ſouvent parlé de Monsieur le Marquis de Créquy pendant nos dernières guerres. Vous ſçavez que dans un âge fort peu avancé , il s'eſt fait voir intrépide dans le péril , & que la réputation qu'il ſ'acquit devant Fribourg , luy fit mériter le Regiment de la Fère dont Sa Majeſté le gratifia. Quelque temps apres , il ſe ſignala encor contre les Troupes de
 Bran

Brandebourg, & reçut de nouveaux bienfaits du Roy. Enfin le Regiment Royal d'Infanterie ayant vaqué depuis peu par la mort de monsieur de Pierrefitte, ce grand Prince connoissant la valeur & la conduite de ce Marquis, l'en a pourveu, & a donné le Regiment de la Fère qu'il possédoit, à Monsieur le Comte de la Fayette, Capitaine dans celuy du Roy. Ce Comte, quoy que fort jeune, a déjà fait beaucoup de Campagnes, & s'est distingué en diverses occasions. Il est tres-bien fait, & d'une des plus anciennes & plus illustres Maisons du Royaume. Gilbert de la Fayette, Maréchal de France en 1422. rendit de fort grands services à l'Etat, & fut l'un des principaux Chefs qui aiderent à chasser les Anglois

Anglois hors du Royaume sous Charles VII. Il fut Chambellan du Roy , & Lieutenant & Capitaine General des Pais Lyonnais & Mâconnois. Il avoit épousé Jeanne de Joyeuse , Fille de Randon I I. Sieur de Joyeuse. Cette Maison a eu de très grandes Alliances , & des charges fort considérables. Antoine de la Fayette , petit-Fils du Maréchal de ce nom , estoit Maître de l'Artillerie de France. Je ne vous dis rien de Madame de la Fayette Mere de ce nouveau Commandant. Je vous en ay déjà entretenuë en d'autres occasions ; & tout ce que je puis adjoûter icy à son avantage , c'est que tout le monde convient de la délicatesse de son esprit , & qu'il n'y eut jamais rien de plus general que l'estime qu'on a pour elle.

La

La mort de Monsieur le Marquis de Pierrefite ayant donné lieu à cet Article , me le donne en mesme temps de vous en parler encor une fois. Je vous ay déjà marqué qu'il estoit de l'illustre Famille du Chasteler, issuë de la Maison de Lorraine. Il y a plus de deux cens ans que la Charge de Maréchal Héritaire de Lorraine , est attachée à ceux de cette Maison. Dans le temps qu'elle s'établit en France, elle avoit pour Armes trois Alérions en Bande de gueules. Mais nos Roys voulant s'attacher cette Famille, & finir les différens qui estoient entr'eux, leur donnerent à la place des Alérions trois Fleurs de Lys en Bande de gueules , qu'ils ont conservées jusqu'à aujourd'huy, avec un Hybou au dessus du Casque

que, qui couvre toutes les Armes de ses aîles ; le Blazon pareil aux Armes de Lorraine , pour faire connoître qu'ils sont de cette Maison. C'est une Famille qu'on a toujours veüe dans les grands Emplois. Philbert du Chastelet qui vivoit en 1500. estoit Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy , & Colonel des Reistres. Il arriva une chose fort singuliere, qui vous fera voir la générosité de Messieurs de S. Victor. Ce Philbert s'estant résolu sur quelques chagrins , à def-hériter son Fils, avoit donné tout son Bien aux Chanoines Réguliers de cette Abbaye. Après qu'il fut mort , ce Fils leur vint demander au moins une Portion Conventuelle ; mais Messieurs de S. Victor, plus honnestes qu'il ne devoit l'esperer , luy firent

rent connoistre qu'ils n'avoient
 accepté la Donation que pour
 empescher qu'à leur refus on ne
 la fist à quelqu'autre, & luy ren-
 dirent la plus grande partie de ce
 qu'ils avoient reçu. Il fut si tou-
 ché d'un procédé si peu attendu,
 qu'après s'estre acquis beaucoup
 de gloire à la guerre, & avoir es-
 té fait Chevalier du S. Esprit, il
 se retira à S. Victor, fit bâtir trois
 Maisons qu'il donna à l'Abbaye,
 & s'y fit enterrer auprès de son
 Pere. Leur Tombeaux y sont,
 & ceux de leurs Descendans.
 C'est de cette illustre & an-
 cienne Maison qu'est sorty de
 Pere en Fils Monsieur le Mar-
 quis de Pierrefite. Ma dernière
 Lettre vous a marqué ses Em-
 plois. Ses services ont fait trop de
 bruit pour estre ignorez. Ce fut
 de luy que feu Monsieur de Tu-
 renne

renne écrivit au Roy avec tant de marques d'estime apres le Combat qu'il donna en Allemagne aupres de Strasbourg. L'action est trop belle pour n'en rien dire. Nostre Cavalerie estoit en desordre , & celuy qui commandoit l'Artillerie faisoit déjà atteler le Canon pour tâcher à le sauver, quand Monsieur de Pierrefite courut à luy, fit dételer les Chevaux , & dit qu'il ne souffriroit point qu'on emmenast le Canon sans qu'on eust rendu aucun service à Sa Majesté. En mesme temps il le fit tourner contre les Ennemis dont il éclaircit les Rangs , fit face à toute leur Cavalerie qui venoit fondre sur luy , & montra une telle fermeté, que les ayant arrestez, il donna temps à la nostre de se rallier aupres de luy , & fut cause qu'on

qu'on remporta la Victoire. Il a esté enterré à S. Victor, où on luy a fait de fort magnifiques Funérailles.

J'attens des nouvelles de ce qui aura esté fait pour celles de Monsieur l'Archevesque de Bordeaux, mort ces jours passez, âgé de quatre-vingts ans, apres avoir présidé en plusieurs Assemblées du Clergé, Il avoit esté Evesque de Malzais avant la translation de cet Evesché à la Rochelle. C'estoit un tres-bon & tres-saint Prélat. Aussi est-il extrêmement regreté dans son Diocese, où sa résidence a esté continuelle. La considération qu'il avoit pour son Chapitre a éclaté dans sa mort. Il l'a fait son Légataire universel, & a donné sa Bibliothèque aux Jesuites de Bordeaux, au lieu de celle que ces Peres avoient

avoient perduë par le feu quelques années, auparavant. Il estoit de la Maison de Béthune, Frere de feu Monsieur le Comte de Béthune, & de Monsieur le Duc de Béthune de Charost, qui nous avons veu Capitaine des Gardés du Corps, tous trois Fils du feu Comte de Béthune, envoyé autrefois à l'Ambassade de Rome.

Les Vers qui suivent sont de Madame la Viguiere d'Alby, sur un Sermon que Mr l'Archevesque d'Alby a fait du Bon Pasteur, où suivant les termes de l'Ecriture, il offroit de perdre la vie pour son Troupeau. Ce que je vous ay envoyé d'elle dans mes autres Lettres vous a déjà fait connoistre le zele qu'elle a pour ce grand Prélat.

Vous

Vous ne vous lassez point, bon
 Pasteur qu'on admire,
 D'instruire vos Brébis par mille
 Soins divers,
 Et je ne puis me lasser de le dire
 Et par ma Prose & par mes Vers.
 Tous vos sçavans Discours brillent
 dans ma mémoire,
 Vous travaillez pour nous, je le
 veux publier.
 Vous ne voulez rien oublier
 Pour le salut de tous, ny moy, pour
 vostre gloire.
 Pouvoit-on nous donner un Gau-
 verneur plus doux,
 Ny de plus sûrs liens entre le Ciel
 & nous,
 Pour le rendre à nos vœux sensible
 & favorable?
 Mais, ô Pasteur incomparable,
 Vous parlez de mourir pour servir
 vos Troupeaux.
 L'étrange remède à nos maux !
 Vous

Vous mourir ? Tous nos jours sont attachés aux vôtres ;

En prenant soin des uns , vous conservez les autres.

Forcez pour nous le Ciel par d'innocens combats,

Donnez de vos vertus mille pénibles preuves,

Défendez constamment les Orphelins, les Veuves,

Mais, bñ Pasteur, ne mourez pas.

Monfieur le Marquis de Livron a époufé Mademoifelle de Belloy le 20. de ce mois. Cette Maifon eft originaire de Dauphiné, tres-recommandable par l'ancienneté de fa Nobleffe. Avant l'an 1220. Raoul & Jobert de Livron eftoient renommez , & poffedoient des Seigneuries confidérables en ce Pais, entr'autres celle de Livron , & celle de Crest,

Crest , petite Ville où leurs Armes se voyent encor sur les Portes. Ils s'établirent en suite en Champagne , où pendant deux cens années , leurs Descendans ont eu les Marquisats de Bourbonne , Vauvillars , & plusieurs autres Terres. Le Grand-Pere de celuy dont je vous parle , après avoir fort paru à la Cour sous Henry IV. & Loüis XIII. est mort depuis peu d'années, Lieutenant General des Armées du Roy , son Lieutenant General en Champagne, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté. Monsieur le Marquis de Livron, qui vient de se marier , a donné de sa part de fort grandes preuves de valeur ; & dans nos dernières guerres, il n'a point trouvé d'occasions , où il n'ait fait voir qu'il a hérité du courage

&

& des vertus militaires de ses Ayeuls. Il eut deux Chevaux tués sous luy à la fameuse Bataille de Senef, & y perdit Monsieur le Marquis de Bourbonne son Oncle. Il est Mestre de Camp de Cavalerie, & Fils de Messire Charles de Livron, aujourd'huy Abbé d'Ambroney, qui après avoir commencé par les Emplois ordinaires à tous ceux de sa naissance, a suivy les mouvemens de sa pieté en se donnant à l'Eglise. Cette Maison a des Alliances tres-considérables, & touche celles de Portugal, Savoye, Lorraine, Vendosme, d'Estrees, Béthune, Bassompierre, Anglure, Croüy, du Chastelet, Noailles, Salm, Lénoncourt, Montmorency, Clermont-Tonnerre, Créquy, &c. La Mariée est Fille de feu Monsieur le Comte de Belloy, Capitaine

Capitaine des Gardes de feu Monsieur le Duc d'Orleans. Elle est brune, à la taille du monde la plus fine & la mieux faite, les yeux touchans, & ce je-ne-sçay-quoy qui donne tant d'agrément au visage, & sans qui la Beauté même ne plairoit jamais. Joignez à cela un tour d'esprit aussi délicat qu'insinuant, & un air qui persuade aisément de sa naissance. Je ne parle point de sa Maison, vous en ayant déjà dit quantité de choses dans quelque-une de mes Lettres à l'occasion de la mort de Monsieur le Comte du Belloy. Elle est alliée des plus illustres Familles de l'Epée & de la Robe.

Ce qui s'est fait depuis peu, épargnera beaucoup de Commissions qu'on recevoit des Provinces pour des Dessins de
May 1680. H

Chifres & de Cachets. Ceux qui s'en trouvoient chargez, apprendront avec plaisir que le Sieur Mavelot, demeurant Court-neuve du Palais, aux Armes de la Reyne, a fait graver un tres-grand nombre de Chifres qui contiennent tous les Noms & Surnoms entrelassez par Alphabet. Le soin qu'il a pris doit estre d'une grande utilité pour tout le monde, mais particulièrement pour les Peintres, Sculpteurs, & Graveurs.

Le plaisir que vous a donné la lecture des Harangues que Monsieur le Duc de S. Aignan en qualité de Chancelier de l'Académie Françoisse, & Monsieur Hébert de l'Académie de Soissons, avoient préparées dans l'occasion du Mariage de Madame la Dauphine, me fait aisément juger

que

que vous ne pouvez rien voir sur cette matiere qui n'ait pour vous beaucoup d'agrement. Ainsi le hazard m'ayant fait tomber entre les mains une Copie du Compliment que Monsieur de Vertron devoit faire à cette Princesse au nom de l'Académie Royale d'Arles, je croirois vous donner lieu de vous plaindre de ma negligence, si je diferois à vous l'envoyer. Voicy dans quels termes il estoit conçu.

M

ADAME,

Nous serions jaloux avec beaucoup de raison, de l'honneur que l'Académie de Soissons a eu de vous saluer la premiere, si nous n'estions persuadez que cet honneur luy est échû par un effet du Sort. Nous reconnaissons l'Académie Française

H ij

pour nôtre Aînée , & mesme pour
 nôtre Maîtresse , avec d'autant
 plus de respect , qu'elle a pour Pro-
 tecteur nôtre auguste Monar-
 que , le Pere des Sciences & des
 beaux Arts , aussi-bien que de la
 Patrie.

Après avoir entendu Monsieur
 le Duc de S. Aignan le Chance-
 lier de cette celebre Academie , &
 l'illustre Protecteur de la nôtre ,
 je devois me taire , car enfin ,
 Madame , peut-on adjoûter quel-
 que chose à son discours si élo-
 quent , si juste , & si conforme
 à ce que vous êtes ? Comment
 soutenir l'éclat d'une Academie
 Royale ? Comment parler d'une
 Princesse si accomplie en qui la
 France est ravie de trouver tout-en-
 semble une pieté sans superstition ,
 une sagesse sans severité dans un
 âge où les autres font beaucoup
 de

de la promesse; une humeur gaye sans les moindres marques d'emportement; une sincerité sans artifice, une douceur sans déguisement, une égalité sans contrainte, enfin une science sans présomption, & une admirable facilité dans les plus belles Langues, & sur tout dans la Françoisse, la Reyne des autres, qui vous est devenue si naturelle, que c'estoit un présage du bonheur dont nostre glorieuse Nation jouit à présent.

Messieurs d'Arles; Madame, ne m'ont pas choisy comme le plus éloquent de leur Compagnie, mais comme le plus sensible à la gloire, au bonheur, & à l'intérêt de la France, en vous voyant nostre Dauphine. Le silence dans un temps où les autres Académies parlent, seroit digne de blâme, & il

passeroit pour une marque d'insensibilité, d'ignorance, ou de timidité, si dans ce grand jour où toute la France vous témoigne la joye qu'elle a de cette belle & heureuse Alliance avec la Baviere, je ne vous témoignois aussi la mienne au nom d'une Compagnie si noble & si florissante. D'ailleurs, la présence de mon illustre Protecteur m'anime à vous dire, Madame, que le Ciel d'intelligence avec nostre Roy Tres-Christien, a voulu en faisant l'union de deux cœurs, faire encor celle des Graces, des Sciences & des Vertus.

Il falloit sans flaterie, Madame, à Monseigneur, une Epouse telle que vous. Il vous falloit aussi un Epoux tel que Monseigneur, qui a reçu du Pere & de la Mere, avec le Sarg. Royal, toutes les plus rares qualitez & du Corps & de l'Esprit,

l'Esprit, & qui par la parfaite ressemblance qu'il a avec l'un & l'autre, est aujourd'hui l'ornement de la France, & sera un jour la gloire & la merveille du Monde.

Le succès nous oblige de croire, Madame, que ce Mariage estoit écrit de tout temps de la main du Dieu des Armées dans le Livre de sa Sagesse, pour estre un des fruits précieux des travaux guerriers de l'invincible LOUIS, pour estre l'accomplissement des vœux de la France & de la Baviere; pour estre le symbole eternal de la Reconnoissance, le lien indissoluble de la Paix, pour estre enfin la récompense la plus solide de vos vertus héroïques.

Mais pour faire en peu de mots vostre Eloge, Madame, il suffit de dire, que vous avez esté choisie parmi toutes les Princesses de l'Em-

*rope , pour estre nostre Dauphine,
par nostre Grand Roy, dont le choix
montra également sa sagesse & vo-
stre mérite.*

Monsieur de Vertron, Madame, est celuy-mesme que j'ay appelé Mr de Vertren dans l'Article de Mr l'Abbé de Riants. Il a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté & à Monseigneur, sous les auspices de Monsieur le Duc de Montausier, des Ouvrages d'Eloquence & de Poësie, & mesme l'Abregé de l'Histoire panégyrique du Roy, en quatre Langues, par raport aux Vertus Royales, dont le Journal des Sçavans a parlé avec éloge. La maniere dont ses Ouvrages ont esté reçeus, a donné lieu à quelques Académiciens d'Arles, de proposer à leur Auteur une
place

place dans leur Compagnie, composée, comme je vous l'ay marqué dans quelque une de mes Lettres, de Personnes de qualité, de sçavoir, & de vertu. Messieurs les Marquis de Chasteaurenard & de Robias, en écrivirent aussitost à Monsieur de S. Aignan, comme à leur Protecteur; & ce Duc à qui le mérite de Monsieur de Vertron estoit fort connu, répondit de cetté sorte au dernier, qui est Secrétaire perpétuel de l'Académie dont je vous parle.

MONSIEUR,

Si Madame La Dauphine avoit reçu des Complimens, je suis certain que Monsieur de Vertron se feroit fort bien acquitté de celui dont Messieurs de l'Académie Royale d'Artes l'auroient prié de se charger.

H. V.

ger ; & à son défaut j'aurois tenu
à beaucoup d'honneur & de plaisir
de porter la parole pour un Corps
qui parle si bien ; leur indulgen-
ce & leur bonté pour moy m'ayant
donné assez d'assurance pour m'en
laisser la liberté ; mais , Mon-
sieur , on n'a point harangué cette
Princesse , & le seul Mercure Gal-
lant a esté favorable aux bonnes
intentions que l'on a eues de se
donner cet honneur. Cependant,
Monsieur , je n'ay garde de vous
rien dire sur le sujet de Monsieur
de Vertron touchant le souhait obli-
geant qu'il fait de pouvoir estre de
vostre Académie Royale. Je suis
trop accoustumé aux favorables
sentimens qu'il vous plaist d'a-
voir pour moy , pour laisser dépen-
dre un mérite comme le sien de la
force de ma recommandation au-
pres de vous ; & ce mérite luy doit
estre

estre bien plus avantageux que toutes mes prieres. Ainsi vous estes toujours les Maîtres ; & quand vous aurez sçeu qu'à son âge il a fait en quatre Langues le Panegyrique de nostre Grand Roy, j'espère que vous l'estimerez assez pour luy accorder une Place en vostre Compagnie. Conservez moy, s'il vous plaist, celle, qu'il vous a plu de me promettre en vostre amitié, & soyez bien persuadé de la véritable passion avec laquelle je suis toujours,

MONSIEUR,

Vostre très-humble & très-obeissant Serviteur,

LE DUC DE S. AIGNAN.

A S. Germain en Laye
le 10. May 1680.

Le

Le fameux Monsieur de Mézeray , ennemy de la flaterie, écrivit aussi ce qui suit à Monsieur de Robias.

M. Guyonnet de Vertron a extraordinairement de l'érudition & de la littérature. Il possède parfaitement les plus belles Langues , & il a fait voir quelques-uns de ses Ouvrages dans la Ville & à la Cour , qui ont satisfait les plus habiles , & montré qu'il approchoit bien près de la perfection. J'ajouteray , Monsieur , qu'il est de tres-bonne condition , & allié des plus considerables Familles de Paris , comme de celle de Seve, de Billy , de Brickanteau , &c. Qu'avec cela , ses mœurs sont extrêmement douces & fort réglées : sa conversation aussi honneste que spirituelle , & toutes ses manieres civiles

civiles & obligeantes au dernier point. C'est un témoignage que tous ceux qui ont l'avantage de le connoître comme je fais, doivent rendre à son mérite.

Un aussi grand Homme que Monsieur de Mézeray, ne se peut tromper dans ses jugemens, & l'on ne voit point de Portraits de luy qui ne soient fidelles. Ainsi Monsieur de Vertron doit tirer beaucoup de gloire de ce témoignage.

J'oubliay le mois passé de vous apprendre la mort de Monsieur de la Terriere. Il estoit jeune & bien fait, & n'avoit pas moins de naissance que de mérite. Feu Monsieur de la Terriere son Pere, apres avoir passé par les premieres Charges de la Robe, est mort Conseiller d'Etat. Ils sont
de

de la Maison de Charreton, dont le Président qui porte ce nom est le Chef. Celuy dont j'ay commencé de vous parler, ne s'estant point marié, laisse sa Succession à plusieurs Freres. Madame la Marquise de Chepy est leur Sœur. C'est une Dame d'un tres-grand mérite, qui a épousé un Gentilhomme des premières Maisons de Picardie.

Monsieur Petit, celebre Avocat au Parlement de Paris, est mort aussi depuis quelques jours. Il sçavoit beaucoup, possédoit les belles Lettres, & apres avoir plaidé avec applaudissement pendant son jeune âge, il avoit quitté les pénibles occupations du Barreau, pour se donner tout entier à son Cabinet. Si sa perte a affligé ses Amis (il en avoit quantité, & des plus honnestes Gens)

ç'a

ç'a esté pour eux un grand sujet de se consoler, de ce que trois jours avant sa mort, il a fait abjuration de la Religion Prétendue Reformée. Il y a longtemps qu'il l'examinait, & qu'éclairé des lumières de Monsieur le Président de la Grange, de Monsieur Hervé, & de Monsieur Dörat, Conseillers à la Grand' Chambre, & sur tout de Monsieur de Quatrehomme Conseiller en la Cour des Aydes, & de Monsieur de la Tour, il tâchoit d'en pénétrer les erreurs. Il n'estoit point obstiné, & on luy a souvent entendu dire, que n'ayant jamais cherché que la vérité, il ne doutoit point que Dieu ne luy fist finir ses jours dans la véritable Religion. L'effet a montré qu'ayant espéré avec foy, son espérance a esté heureusement rem

remplie. C'est entre les mains de Monsieur le Curé de S. Louis qu'il a abjuré. Madame Lhuillier sa Nièce n'a pas peu contribué à cette Conversion. Rien n'est si pressant que les raisons dont elle se servit pour l'obliger à ouvrir les yeux dans sa maladie.

Il s'est fait une autre Abjuration fort solennelle. C'est celle de Monsieur de Ranchin Conseiller au Parlement de Toulouse. Son esprit luy a fait acquérir une estime générale, & il porte un nom qui ne sçauroit vous estre inconnu. Des Personnes de ce poids ne changent jamais de party legerement, & quand ils embrassent la Religion Romaine, on doit croire qu'ils sont parfaitement convaincus des veritez dont ils ont voulu se faire instruire.

Je

Je passe à d'autres Nouvelles. Les Eaux de Bourbon continuent toujours à estre en vogue, quoy qu'on en ait trouvé de nouvelles que diverses cures ont renduës fameuses. Il y a présentement grande compagnie. Madame de Louvois en prend, aussi-bien que Monsieur le Maréchal de la Ferté; Mr de la Vrilliere Secrétaire d'Etat; Madame la Duchesse de Brissac; Madame la Comtesse de Tonaycharente; Madame de Langlée; Mesdemoisellés de Rubel; Mademoiselle de Phelippeaux; Monsieur de Coulanges Maistre des Requestes; Monsieur de Pommeréuil; & plusieurs autres Personnes considérables de l'un & de l'autre Sexe. Tous les plaisirs s'y rencontrent, les Violons, les Parties de Jeu, la bonne chere, & enfin

enfin tout ce qui peut divertir agreablement d'illustres Malades, qui ont assez de santé pour chercher la joye.

A propos de bonne chere, on m'a donné de fort jolis Vers présentez à une belle Comtesse le Lundy de Pasques sous le nom de Fricandea son Cuisinier. Ils sont sur ce que le Carême estoit finy. Lisez-les. Je suis fort trompé, si vous n'avoüez que le Cuisinier qui en est l'Auteur, mériteroit de servir les Muses. Il assaisonne trop bien les choses pour leur pouvoir faire aucun Repas qui ne contentast leur goust. Cette Pièce m'est venue de Dauphiné. Il y a fort peu que je l'ay reçeuë. Ainsi il m'a esté impossible de vous l'envoyer plustost.

A MADAME

LA COMTESSE DE M.

ENfin, Comtesse toute aimable,
Voicy le bon temps revenu,
Bœuf & Mouton sont sur la Table,
Fèves & Pois ont disparu.

Nous ne voyons plus de Merluche;
Ce Mets des Novices fervens,
Destiné pour la Coqueluche,
S'est retiré dans les Comens.

Carpes, Brochets, Harans, Sardines,
Ont cessé de nous infecter;
La Chair parfume nos Cuisines,
Et nous va tous ressusciter.

Il n'est pas Fils de bonne Mère,
Qui n'enfle son ventre aplaty;
Tout

Tout bon Chrestien fait bonne chere
De sa Potée, ou son Roty.

A ce retour de la Marmite,
Qui va sauver tant de Mourans,
Souffrez que je vous felicite,
Vous qui n'aimez pas les Harans.

Les beaux jours, les fleurs, la verdure,
Le Printemps, & tous ses appas,
Reparent bien moins la Nature,
Que le doux retour des jours gras.

Quoy qu'au Bois le nouveau feuillage,
Charme les yeux du Campagnard,
Il aime mieux sur son Potage
Voir fumer un morceau de Lard.

Aujourd'huy la joye est extrême,
De voir reverdir tous les Champs;
Mais le Printemps dans le Carême
Nous sembloit un maigre Printemps.
Cepen



*Cependant, Divine Comtesse,
Quand tout le monde est satisfait,
Parmy la commune allegresse
Il vous reste un certain regret.*



*Le fin Cuisinier qui vous traite,
A beau vous faire des Ragousts;
La Chere n'est jamais complete
Pendant l'absence d'un Epoux.*

A Valence le 22.

Avril 1680.

Monsieur l'Abbé de Maulevrier, l'un des Aumôniers de Madame la Dauphine, est de la Maison de Langeron, mais je me suis trompé quand je vous ay dit qu'il estoit Fils de Madame la Marquise de Langeron, Dame d'Honneur de Madame la Duchesse. Il est Comte de Lyon, & Frere de Monsieur le

Mar

Marquis de Maulévrier , qui a commandé le Regiment d'Enguyen Cavalerie.

Le Roy a donné l'Abbaye de S. Hilaire de la Celle de Poitiers, à Monsieur l'Abbé de Gallardon, Bachelier en Sorbonne. Il a trois Freres dans le Service depuis dix ans, & est Fils de Monsieur de Gallardon, ancien Conseiller au Présidial de Poitou , dont le mérite n'est pas inconnu à Sa Majesté.

Vous aimez trop les Actions genereuses , pour vous laisser ignorer ce qui a fait depuis peu l'entretien de tout Paris. Un jeune Marquis , ayant de grands biens , quoy qu'embarrassé de debtes , alloit souvent chez un Gentilhomme qui le regardoit comme son Fils , par une étroite & vieille amitié qui l'unissoit avec

avec sa Famille. Il le consultoit sur la moindre affaire, & se trouvoit bien de tous ses avis. Ce Gentilhomme avoit une Fille fort bien faite. A force de voir, le Marquis en fut touché. Il rendit des soins, réussit à plaire; & comme en prétentions d'amour, le Sacrement fait aller bien viste, il prit ce chemin pour ne perdre point de temps. La voye luy parut d'autant plus sûre, que la Belle estant de meilleure Maison qu'elle n'étoit riche; il avoit tout lieu de croire qu'on s'empresseroit à le rendre heureux. Cependant la chose tourna autrement. Le Gentilhomme, à qui s'adressa le jeune Marquis répondit à sa proposition de la maniere du monde la plus obligeante. Il n'oublia rien pour luy faire voir combien

il

il estoit touché du sacrifice qu'il vouloit faire de ses interets à la passion qu'il témoignoit pour sa Fille ; & apres avoir satisfait à cette generosité par tout ce qu'il pût luy dire de plus honneste , il adjoûta qu'il y avoit des rencontres où ce seroit commettre une grande faute, que de n'avoir pas assez d'égards au bien & à la fortune , & qu'il l'aimoit trop pour luy déguiser qu'il ne le voyoit point en état d'écouter l'Amour. Il entra de là dans le détail des affaires du Marquis , luy representa qu'il avoit des debtes , que ces debtes l'avoient toujours empesché de jouir tranquillement des grands Biens qu'il possedoit , & qu'elles pourroient encor luy causer de plus fâcheux embarras, s'il ne s'en tiroit par un Mariage

riage qui luy donnaſt dequoy ſ'acquiter. L'avis eſtoit ſage, mais peu du gouſt d'un Amant. Le Marquis ne pût ſe laiſſer perſuader, & comme il vouloit toujours négliger ſes avantages, le Gentilhomme, auſſi généreux que luy, ſe vit obligé de luy reſufer ſa Fille, & de le prier de ne la plus voir. Le coup luy fut rude. Il fallut pourtant qu'il le ſoufriſt. On ne ſ'oppoſoit à ſes deſſeins que par amitié pour luy, & il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. Quelque temps après, on luy propoſa de prendre alliance dans une Maïſon, dont les Biens ne ſont pas moins conſidérables que la Nobleſſe, qui eſt conſtamment des plus anciennes. Celuy qui en eſt le Chef, a eu l'avantage de bien ſervir; & les récom-

May 1680.

I

penſes ayant eſté proportion-
nées au mérite de ſes ſervices,
l'ont mis en pouvoir d'amaffer
de grandes ſommes. Le Mar-
quis , qu'une nouvelle pour-
ſuite de Creanciers commen-
çoit à fatiguer, luy fit demander
une de ſes Filles. L'argent com-
ptant accommodoit ſes affaires,
& il en trouvoit par ce Maria-
ge. D'ailleurs , la Demoiſelle
avoit de tres-belles qualitez;
& comme il eſtoit impoſſible
qu'il ne l'eſtimât, l'amour eſtoit
une ſuite néceſſaire de cette
eſtime. La demande fut receuë
avec plaifir. On parla d'Articles.
On les dreſſa , & le jour des
Nôces fut arreſté pour un des
premiers d'après le Careſme.
Ce jour approchoit , & tous les
ordres eſtoient donnez pour le
Mariage , quand le Marquis vit
arri

arriver un Exprès avec une Lettre du Gentilhomme. La Lettre portoit, qu'en luy refusant sa Fille, il avoit crû luy marquer la plus forte estime qu'on pût jamais luy faire paroître; & que puis qu'il avoit esté assez genereux pour la vouloir épouser dans un temps où elle ne pouvoit rien pour sa fortune, à présent que la mort d'une de ses Nieces l'avoit renduë la plus riche Heritiere de la Province, il estoit prest à la luy donner; qu'il vinst promptement, & qu'il se tint assuré de trouver dequoy sortir aisément d'affaires. Cette Lettre embarassa le Marquis. Des honnestetez si surprenantes, le souvenir d'un amour fort aisé à rallumer; la beauté de sa premiere Maîtresse, sa naissance tres-di-

I ij

stinguée, & les grands Biens dont elle commençoit à jouir, demandoient qu'il rompist l'engagement où il se trouvoit; mais il avoit l'ame incapable de tromperie, & les plus grands avantages l'auroient peu touché, s'il n'eust pû les acquérir qu'en manquant à sa parole. Il prit conseil sur ce qu'il avoit à faire, & s'adressa pour cela au Pere de celle qu'il estoit prest d'épouser. Peut-estre crût-il qu'un procédé si honneste l'obligeroit à estre aussi genereux que le Gentilhomme; qu'il réfléchiroit sur le peu de tort que la rupture de l'affaire feroit à sa Fille; & qu'examinant ce qui luy estoit arrivé avant qu'il la recherchast, il craindroit de la donner à un Homme prévenu d'un autre amour. Ce qu'il y a de cer-

tain,

tain ; c'est que la réponse du Beaupere consulté , fut qu'on avoit poussé les choses trop loin pour s'en dédire : que le Marquis ne devoit plus rien au Gentilhomme , que son refus l'avoit dégagé , & qu'il en seroit quitte pour un Compliment qu'il pouvoit écrire quand il luy plairoit. Le Compliment a esté écrit, le Mariage s'est fait, & la parole donnée a prévalu à toutes les considerations qu'on eust pû avoir : mais comme l'Histoire est fort singuliere , elle a donné lieu à beaucoup de Questions. On demande , si le Pere de la seconde Maîtresse estant Partie intéressée , le Marquis devoit s'adresser à luy pour prendre conseil , s'il estoit obligé de suivre son sentiment , si apres luy avoir fait l'honnesteté de le con-

sulter, voyant qu'il n'avoit égard, qu'à ses intérêts, il n'estoit pas en droit de retirer sa parole; & enfin, s'il ne se met pas en péril de ne point aimer sa Femme, ayant eu une premiere inclination qu'il ne quite que pour satisfaire à son honneur. Le champ est ouvert à vos Amis. J'espere qu'ils se donneront la peine de décider.

Si mille choses d'éclat ne vous avoient pas appris, ainsi qu'à toute la France, que Monsieur est un Prince aussi galant qu'il est magnifique, vous croiriez sans doute que le détail que j'ay à vous faire de la dernière Feste de Saint Cloud seroit un récit exagéré; mais, Madame, vous connoissez mieux que moy combien ces deux qualitez sont naturelles à Son Altesse Royale.

&

& il fuffit que je vous nomme S. Cloud , en vous parlant d'une Fefte , pour vous faire concevoir tout ce qui eft digne d'un Frere de LOÜIS LE GRAND. Madame la Dauphine n'ayant point encor veu cette délicieufe Maifon , Monsieur forma le deffein d'y faire un Régat à Leurs Majeftez , quand Elles y ameneroient cette Princeffe. Le jour eftant pris (ce fut le 9. de ce mois) le Roy arriva à Saint Cloud fur les quatre heures. Il eftoit dans le Carroffe de la Reyne, où eftoient auffi Monfeigneur , Madame la Dauphine , & Madame la Princeffe de Conty. En arrivant , toute cette augufte Compagnie alla chez Madame , où Madame la Dauphine continua d'admirer la belle veuë qu'elle avoit découverte le long de

l'Apartment de cette Princeſſe. On paſſa en ſuite dans celui de Monſieur , qu'on trouva meublé tres ſuperbement. Il eſtoit enrichy de Peintures & de Tableaux d'un fort grand prix ; & outre les Meubles qui ornoient toutes les Chambres , il y avoit par tout de tres-riches Cabinets , couverts de Pots ou de Vazes , la plûpart d'argent ou de vermeil doré. Les plus agreables Fleurs de la Saison rempliſſoient ces Pots. La propreté , la galanterie, & la magnificence de toutes ces Chambres, ayant eſté admirées, le Roy paſſa dans la Galerie. Vous ſçavez, Madame, qu'on la regarde comme une merveille , & qu'elle a eſté peinte par le fameux monſieur Mignard de Rome. On l'appelle ainſi , quoy qu'il ſoit
Fran

François, à cause du long séjour qu'il a fait en Italie. Ce grand Ouvrage est assurément un chef d'œuvre de Peinture. Ce seroit icy le lieu de vous en faire la description, si d'autres Articles ne m'obligeoient à la remettre jusqu'au mois prochain. Comme les chaleurs de cette journée avoient esté assez grandes, on apporta à Leurs Majestez des Eaux glacées que toute la Cour trouva admirables. On dansa un peu après. Cette maniere de Bal où il n'y eut point de Branle, dura une heure & demie. Monseigneur prit Madame la Dauphinè. Madame la Dauphinè prit Monsieur. Monsieur alla prendre Madame la Princesse de Conty. Madame la Princesse de Conty prit Monseigneur, & Monsei-

gneur prit Madame. Ceux qui danserent en suite, furent du côté des Hommes, Messieurs les Princes de Conty & de la Roche-sur-Yon, Messieurs les Comtes d'Armagnac & de Brionne, Mr le Chevalier de Lorraine, Messieurs les Ducs de la Trémoüille & de Gramont, Monsieur le Marquis de Biran, Mr le Comte de Tonnerre, Monsieur le Marquis de Gondrin, & Mr le Chevalier de Chastillon Du côté des Dames, Mesdames les Duchesses de Foix, de la Trémoüille & de Mortemar, Madame la Marquise de Segnelay, Madame de Grancé, & Mesdemoilles de Laval, Chasteautiers, Potier, & Clisson.

La Dance ayant finy sur les sept heures du soir, le Roy monta en Calèche, avec la Reyne à sa
droi

droite, & Madame la Dauphine à sa gauche. Monsieur estoit à la Portiere droite, & Madame la Princesse de Conty à la gauche. Monseigneur se plaça dans l'autre fond, ayant Madame à sa droite, & Mademoiselle à sa gauche, Plusieurs Caleches suivoient, remplies de toutes les Femmes de qualité, qui eurent l'honneur ce soir-là de souper avec le Roy. Plusieurs Seigneurs de la Cour tous à Cheval, environnoient ces Caleches. On se promena dans tous les Jardins, qu'on trouva d'autant plus beaux, qu'on les voyoit émaillez d'un nombre infiny de Fleurs printanieres. A ce divertissement succeda celui de voir jouer les Cascades. On se mit à table sur les neuf heures. Elle estoit dressée dans une grande
Salle

Salle magnifiquement parée du beau Buffet de vermeil doré de Monsieur. Il y a dans cette Salle un tres beau Tableau de la Bataille de Cassel , gagnée par Son Altesse Royale. Je vous envoie la Figure de la Table que j'ay fait graver. Prenez la peine de jeter les yeux dessus. Vous verrez en un instant ce que je ne pourrois vous apprendre qu'en beaucoup de lignes. Le Roy qui estoit servy par le dedans de la Table (deux Controllers servoient à droit & à gauche) avoit à sa droite, Monseigneur, Madame, Mademoiselle, Madame de Litebonne, & Mesdemoiselles ses Filles, Madame la Princesse d'Harcourt, Madame de Soubise, Madame de Béthune, Madame de Nevers, Madame de Gourdon, Madame la

la Comtesse d'Estrées, Madame la Marquise d'Effiat, la Gouvernante des Filles de Madame la Dauphine au dessus des Filles, Mesdemoiselles de Tonnerre de Biron, Laval, & Rambure.

A la gauche du Roy, estoient la Reyne, Madame la Dauphine, Monsieur, Madame la Princesse de Conty, Madame la Princesse de Tarente, Madame la Duchesse de Crusol, Madame de la Trémoïlle, Madame la Duchesse de Foix, Madame Colbert, Madame la Duchesse de Mortemar, Madame la Duchesse de Sully, Madame la Duchesse de Gramont, Madame de Thianges, Madame de la Ferté, Madame la Marquise de Rancs, Madame de Grancé, Madame de Marré, & Madame la Marquise de Clérambault, Madame

dame de la Daubiaye Gouvernante des Filles de Madame, Mesdemoiselles Potier, Chasteautiers, & Clisson, n'ayant pû trouver de place, furent servies dans une autre Chambre. Il y eut plusieurs Tables pour tous les Seigneurs de la Cour, tres-abondamment & tres-proprement servies, entr'autres celle de Monsieur le Chevalier de Lorraine. La Table du Premier Maître-d'Hôtel estoit de vingt-quatre Couverts. Il y eut trois Services fort magnifiques, & cinq pour le Roy, le bout de la Table où estoit Sa Majesté ayant esté relevé plusieurs fois. Je ne vous marque point le nombre des Plats. Vous pouvez les voir en examinant la Planche. On trouva le Fruit fort beau. Chaque Service fut porté

porté par autant de Personnes, des Livrées de Monsieur, qu'on servit de Plats, le tout sans confusion. Le Soupé dura une grande heure & demie. Après quoy toute la Cour passa chez Madame, où l'Hostel de Bourgogne joua *le Mitridate* de Monsieur Racine, avec la petite Comedie *du Deuil*. Le Lieu qui devoit servir de Théâtre estoit préparé dans l'ancien Sallon. Des Paravents d'une tres grande beauté, entre lesquels estoient des Guéridons d'argent, portant des Girandoles garnies de Bougies, faisoient la Décoration de ce Théâtre. Entre chaque Guéridon, on voyoit des Pots remplis de toutes sortes de Fleurs, avec des Vases & des Cuvetes d'argent. Au fond du Théâtre, il y avoit une maniere d'Amphitéatre dressé dans

dans la grande Croisée qui regarde Paris. Cet Amphithéâtre estoit plein de Girandoles garnies de Bougies, de Vases, & d'autres Ouvrages d'argent remplis de Fleurs. On avoit orné les autres Croisées de ce Sallon de la mesme sorte. Ce n'estoient que Fleurs dans tous les Apartemens, & l'on en trouvoit jusques dans le fonds des Cheminées. J'ay oublié de vous dire que les Cascades estoient aussi garnies de Pots de Fleurs, & qu'il y en avoit autour de tous les Bassins du Jardin. La petite Allée qui regarde la Chambre où couche Monsieur, en estoit toute couverte. Il y a treize Jets d'eau dans cette Allée. Elle finit par une tres belle Perspective, où il en paroist encor plusieurs autres. Leurs Majestez-partirent à minuit pour s'en

s'en retourner à S. Germain , fort satisfaites de la magnificence de ce Régat , qui ne pouvoit estre ny plus galant , ny mieux entendu.

Vous avez vëu par toutes les Festes qui ont esté faites à Madrid , & dont je vous ay parlé dans mes autres Lettres , avec quelles acclamations la Reyne d'Espagne a esté reçeuë. L'esprit & le mérite de cette Princesse s'y faisant connoistre de plus en plus , l'admiration & le respect que toute la Cour & les Peuples ont pour elle, augmentent aussi de jour en jour. Le Roy sur tout s'en montre charmé plus que jamais. Il ne se contente pas de luy faire fort souvent de riches Présens, il les fait de la maniere du monde la plus galante ; & ce qui paroist quelquefois ne contenir que des
Fleurs,

Fleurs, est tout plein de choses d'un tres-grand prix. Ainsi cette jeune Reyne se trouve agreablement surprise , lors qu'elle y pense le moins.

Monsieur le Marquis de la Popliniere s'est marié depuis dix ou douze jours , & a épousé Mademoiselle de Laugeois. Il est Neveu de Madame Colbert, jeune, tres-bien fait , & a servy d'Ayde de Camp à Monsieur le Comte de Maulevrier dans les dernieres Campagnes. Feu Monsieur de la Popliniere son Pere a aussi servy dans les Armées, où une glorieuse mort a marqué le zele qu'il avoit pour Sa Majesté. La Mariée a toutes les qualitez qui peuvent rendre une Personne accomplie. Son esprit dément son âge, & on ne la peut voir sans tomber d'accord que le merite a prévenu

venu les années. Monsieur Laugois son Pere s'est acquis une estime generale. Jamais Homme n'eut tant de conduite dans les Affaires.

Ce que vous avez crû touchant la premiere des deux Enigmes du dernier Mois, n'est point arrivé. Vous prétendiez que l'explication en seroit aisée à toutes celles de vostre Sexe, & qu'elles n'auroient aucune peine à trouver ce qu'on dit communément qui ne leur manque jamais. Cependant il y en a fort peu qui aient connu que c'estoit *la Langue*. Monsieur Richebourg de Crusy qui l'a découvert s'en est expliqué par ce Madrigal.

A Pres avoir souffert une étrange
torture,
Enfin je triomphe, & je sens
Que

*Que j'ay presque attrapé le sens
De la premiere Enigme du Mer-
cure.*

*Depuis plus de trois jours je tourne
autour du Pot ;*

*On ne peut sans cela bien faire une
Harangue.*

*C'est... Qu'en certains momens l'es-
prit de l'homme est sot !*

*Ce mot m'échape encor , ce misera-
ble mot ,*

*Et je l'ay toute fois sur le bout de la
Langue.*

• Ceux qui ont trouvé ce même
Mot , sont Messieurs Albert de la
Rochefoucault ; Maigret le Ca-
det , de Dijon , Baillot de Beau-
champ , de Tonnerre ; Doyen ,
Curé de Corcelles ; Soru , Avo-
cat en Parlement ; l'Abbé Vitar,
de Chasteauthierry ; De S. Paoül
de Bayeux , Contrôleur , Parent ,
Avocat

Avocat à Tannay en Nivernois;
Des Effars d'Alençon, de Mor-
laix en Bretagne; Doudon, de
Tours; De Glos, Hydrographe
à Honfleur; Le Gentilhomme
Senonois: Tamiriste, de la Ruë
de la Cerisaye: La Bergere de
Ville - chef: La belle Drion:
& l'aimable Gennery de Pro-
vins.

En Vers, Mademoiselle Gues-
pin, de Rennes: Messieurs de
Grammont, de Richelieu: Re-
gnard, Lieutenant General de
Tonnerre: L. Bouchet, ancien
Curé de Nogent le Roy: Rault,
de Roüen: L. Liger le jeune,
d'Auxerre: F. Ha.... du Mes-
nil, de Cambrais en Normandie:
L'Abbé de la Croix, Chapelain
Royal de S. Sauveur de Blois:
L. C. D. P. de Lyon: Colo le
jeune, Avocat: R. Bechu, Prestre
à Nantes,

à Nantes , (ce dernier en Vers Latins ;) Le Controlleur des Muses de Montasnel en Basse Normandie ; De Vilaine, Avocat du Roy au Mans ; & l'amoureux Provençal. On a expliqué cette mesme Enigme sur *l'Imagination, l'Eau, & la Mémoire.*

Les Reclus de S. Leu d'Amiens , ont fort agreablement enfermé le vray mot de la seconde dans le Madrigal qui suit.

Durant le calme heureux d'une
ne profonde Paix ,
Où tous les Peuples de la Terre
Jouissent des plaisirs que L O V I S
leur a faits ,
Mercure seul ose parler de guerre.
Mais ne la craignez point , aimables
Compagnons ,
Cette guerre n'est pas comme les autres
guerres :

Qui

*Qui se font à coups de Canons ,
On ne la fait qu'à coups de
Verres.*

Le mesme sens a esté trouvé par Messieurs Loyselet & Beau-
lieu , de Crusy ; Chauveau, Pro-
cureur du College d'Hubant,
dit *l'Ave - Maria* ; Perruche,
Chanoine de l'Eglise Collégiale
de Tannay en Nivernois ; Vi-
gnier , de Richelieu ; Regnard,
Bailly de Crusy ; L'Inconnu de
S. Malo , (ces trois derniers en
Vers.) Voicy d'autres Mots don-
nez à cette seconde Enigme , *les
Cheveux , la Plume , le Papier , les
Bouteilles , le Raisin , les Soupirs ,
les Yeux , les Regards , & les
Présens.*

Il ne me reste plus qu'à vous
nommer ceux qui ont expliqué
l'une & l'autre Enigme dans leur
vray

vray sens. Ce sont Messieurs Gardien , le Baron de Trecin , de Vienne ; Bessin , Lieutenant de Clamecy en Nivernois ; De Boissimon C. D. C. Du Beaumanoir-Chevreuil ; Le Solitaire de l'Hôpital S. Gervais ; Charabe des deux Croix , de Tours ; Le Poëte caché de Lyon ; Le Sérieux sans Critique de Geneve ; Le Solitaire de Geneve ; d'Almas Conseiller du Roy de Cassis en Provence ; Gabrielle de Sainte Chatte en Languedoc ; Marianne de Sainte Chatte en Languedoc ; l'Abbé de Cary de Marseille ; Le Chevalier Besson de Cornavant ; L'amoureuse malgré luy ; Advenel ; Avocat au Présidial de Caën ; Jabart , Sieur de Lavarotte , de Rheims ; Du Buïsson , pres S. Leu S. Gilles ; L'Abbé Fauxqui , de Vannes ; Le Bourg , Medecin à Caën ;

Caën : Le Brest , Ruë Montmar-
tre : I. F. Jarres , du Quartier du
Louvre : Le Chevalier de la
Salamandre : Mesdemoiselles de
la Borderie , de Verneüil , & C.
le Brest. En Vers , Messieurs le
Chevalier Blondel : Dautespine:
Micquet , de Châlons sur Saône:
Millot , de Marseille : Lobligeois,
Maître en Fait d'Arme, Les Bra-
ves & Vaillans de la Place Roya-
le : Le petit Compere de la Ruë
des Juifs : L'Antipoleur de Bury:
Les Inconnus de Poitiers: Le Bon
Clerc de Châlons sur Saône:
J. M. M. nouveau Professeur de
la Langue Latine : Les deux
Sœurs inséparables de S. Vallery:
& la Blondine Guérin.

Je ne sçay si l'Instrument qu'
on appelle *Grue* , estoit connu
du temps d'Amphion ; mais il
semble que la Fable l'ait voulu

May 1680.

K

marquer, en nous apprenant que ce Fils de Jupiter attira les Pierres, & bâtit les murs de Thebes au son de la Harpe: C'est le sens de l'Enigme en figure que je vous proposay le dernier Mois. Monsieur Rault, de Rouen, à qui il n'en a presque échappé aucune, a expliqué celle-cy par ce Madrigal.

Non, Mercure, il n'est pas
facile
De ceindre de Rempars & de Murs
une Ville;
Et d'y bastir des Tours, des Don-
jons, & des Forts,
A moins qu'un Architecte habile
Par la Machine & l'Art n'élève
de grands Corps.
C'est ce qu'Amphion fait, quand
par ses doux accords
La Pierre qu'il anime à son gré se
se remue; Mais

*Mais si les Airs sont des Ressorts,
Sa Harpe nous marque la Gruë.*

L'Inconnu de saint Malo a eu la même pensée. La Gruë est une Machine pleine de Ressorts, dont un habile Architecte se sert pour élever en l'air les Fardeaux les plus pesans, & les placer où il veut sans aucune peine. Ainsi la Harpe est la Gruë, les Cordes représentent les Ressorts, & Amphion l'Architecte. Joignez à cela ce que dit Vitruve, que cet Instrument ne va que par harmonie. Les autres Explications qui ont esté faites de cette Enigme, sont sur la Goutte, le Rossignol, un autre Oyseau de beau chant, l'Alliance, le Riche, le Mariage, le Tremblement de Terre, l'Opéra, la Présomption, l'Amour propre, la Poudre de Sympathie, la Magie, & l'Echo. K ij

Quoy que vous trouviez dans cette Lettre le mesme nombre de Planches gravées que j'ay accoustumé de vous envoyer, j'y aurois joint une nouvelle Enigme en figure, si quelque embarras ne m'en eust pas fait donner le Dessen trop tard. Elle ne sera preste que pour l'autre Mois. Je vous en envoie deux en Vers à l'ordinaire. La premiere est de Mademoiselle du Boscroger d'Evreux.

E N I G M E.

Nous sommes des Freres faciles
 Qui cachons souvent un
 Ioyau ;

Mais quand nous n'aurions que la
 peau,

Nous n'en serions pas moins utiles.
 Apres avoir quitté la Chair,

Le

*Le monde nous vient rechercher,
On nous engraisse, on nous manie.
De l'un & de l'autre on fait cas,
Et tel iroit en campagne,
Qui sans nous ne s'y trouve pas.*

AUTRE ENIGME.

D'*Une Nymphé j'ay pris
mon nom,
Je n'ay fait aucun crime, & je suis
détenue
Dans une obscure Tour, flanquée, &
défendue
D'un Bastion bien muni de Ca-
non.*



*Au lieu de me vanger d'une telle
injustice,
J'en sors, quand on le veut, pour
secourir les Gens,
Et loin de vendre mon service,
Ce qu'on me donne, je le rend.*



*L'on me connoist pour si discrete,
Qu'à peine se voit-il quelqu'un,
qui ne commette
Sa plus secreta affaire à ma fidé-
lité;*

*Et quand on m'employe, on me
traite*

Ainsi qu'une Divinité.

Vous sçavez, Madame, que la Cour est à Fontainebleau dès le 13. de ce mois. Elle y prend, non seulement tous les divertissemens que peut offrir la saison, mais encor tous ceux qui suivent ordinairement une Cour aussi pompeuse que celle de LOUIS LE GRAND. Les Comédiens François & Italiens jouent alternativement, & font avec les Promenades, une partie des plaisirs de chaque soir. Il y a eu d'assez
som

sombres nuits, pendant lesquelles Monseigneur a pris plaisir à surprendre Madame la Dauphine par des Illuminations qui sembloient avoir ramené le jour. Elle n'en avoit point encor veu depuis qu'elle estoit en France. Ces Augustes Personnes ont pesché quelquefois à la clarté des Flambeaux. La Chasse & la Paulme divertissent tour à tour, & la bonne chere regne toujours dans ce charmant Lieu. On y compte plusieurs Tables aussi délicates que magnifiques, qui sont ouvertes à toutes les Personnes un peu distinguées. Voilà ce que j'ay à vous dire en general des plaisirs de Fontainebleau, Monsieur le Maréchal de Ville-roy s'y estant rendu ces jours passez au sortir d'une grande maladie, eust l'honneur d'y saluer Ma-

dame la Dauphine. Cette Princesse qui ne l'avoit point encor veu, luy parla d'une maniere si spirituelle & si obligeante, que tout ce qu'elle dit fut admiré. On examina jusqu'à la moindre syllabe de son discours, & tout fut trouvé d'une justesse admirable.

Le Mercredy 22. de ce mois, le R. Pere Bernard du Port-Maurice, de l'Etat de Genes, General des Capucins, s'y rendit aussi, & fut logé chez les Peres Mathurins. Le lendemain, Monsieur de Bonneuil Introdacteur des Ambassadeurs, le mena à l'Audience de Sa Majesté, accompagné d'un fort grand nombre des Peres de son Ordre. Le Roy le reçut, & l'écouta avec des marques de bonté extraordinaires; & apres luy avoir répondu fort obligeamment, il ajouta, qu'ayant
enten

entendu parler de sa vertu & de son mérite , il le prioit de le souvenir de luy & de toute la Maison Royale dans ses prieres , & qu'il espéroit la même chose de tous les Capucins de France , dont il vouloit toujours estre le Pere & le Protecteur. Ce General fut conduit en suite chez la Reyne , chez Monseigneur , chez Madame la Dauphine , chez Monsieur & chez Madame , & reçut par tout les mêmes honnestetez. Cela fait, Monsieur de Bonneuil le mena à la Salle où l'on traite les Ambassadeurs, & où Monsieur Sanguin, Premier Maistre d'Hôtel de Sa Majesté, luy fit servir un magnifique Repas à trois Services , avec une abondance incroyable de toutes les Viandes que la saison peut fournir. Quantité de

Personnes de qualité eurent la curiosité de le voir dîner. On admira la sobriété de ces Peres au milieu de tant de Mets. Cela s'est continué jusqu'à trois Repas.

Quelques jours auparavant, Madame la Dauphine, dont la bonté & l'honnêteté égalent l'esprit, se promenant en Carrosse dans le Jardin appelé du Tibre, apperçut le Roy à pied. Elle descendit dans le mesme instant, & accompagna ce Prince dans sa promenade.

J'acheve en fort peu de mots ce que j'ay encor à apprendre. Madame la Comtesse de Lusfan, qui avoit cent cinq ans, est morte enfin dans l'Abbaye de Mouson, où elle avoit choisy une retraite. C'estoit une Dame fort recommandable par sa vertu. Elle en a donné d'assez fortes
mar

marques pour n'en point douter, Elle estoit des illustres Maisons de la Riviere & de Spifame, & avoit épousé Monsieur le Comte de Luffan, Fils de Monsieur le Maréchal d'Obterre. Elle s'étoit retirée dans l'Abbaye que je viens de vous nommer, auprès de Madame de Bondernaut sa parente qui en est Abbessse; Fille de qualité, & qui gouverne cette Maison avec une édification admirable de tous ceux qui la connoissent.

Mr Briçonnet, Seigneur de Glatigny, qui a esté Président à Mortier au Parlement de Mets, est mort aussi depuis quinze jours. La Maison des Briçonnet est des plus illustres de la Robe. Elle a eu un Guillaume Briçonnet Cardinal en 1494. Robert Briçonnet Chancelier de France sous Charles

les

les V I I I. & aussi Archevesques de Rheims, un Archevesque de Narbonne, cinq Evêques, & plusieurs autres grands Personages qui ont esté élevez aux plus importants Emplois. Cette Maison porte d'azur à la bande composée d'or & de gueules, le premier Compo de gueules chargé d'une Etoile d'or, & aussi une autre Etoile d'or au quartier gauche de l'Ecu.

Ce Président estoit Gendre de Dame Magdelaine Broé, qui ne luy a survécu que cinq ou six jours, & qui estoit Fille de feu Mr Broé de la Guette, Président aux Requestes du Palais, & Sœur du Maistre des Requestes qui portee ce nom. Feu Messire Alexandre Petau son Mary mort en 1672. Conseiller de la Grand' Châbre, estoit d'une grande intégrité, & l'un

l'un des plus sçavans Hommes
du Parlement. Il avoit esté reçu
Conseiller au Parlemēt en 1628.
& estoit Fils du celebre Paul Pe-
tau, reçu aussi Cōseiller en 1588.
Messire Paul Alexandre Petau
reçu en 1672. Conseiller en la se-
conde Chambre des Requestes
du Palais, est Fils de cet Alexan-
dre & de la Dame dont je vous
apprens la mort. Cette Famille
est fort ancienne, & a donné à la
France plusieurs grāds Hommes
qui se sont signalez dans la Répu-
blique des belles Lettres, entre
autres le P. Denis Petau Jesuite.

Mr Renaudot, qui exerçoit la
Medecine à Paris, a suivy ceux
que je viens de vous nommer. Il
estoit Frere de Mr Renodot Pre-
mier Medecin de Monseigneur,
mort depuis six mois. Ce nom est
connu. Mr Renaudot leur Pere,
qu'on

qu'on appelloit Theophraste, estoit tres-bon Medecin. Il fut l'Auteur des Gazetes imprimées, qui avant ce temps ne se debitoient qu'à la main, ce qui estoit d'une dangereuse conséquence. Le Privilege en a esté conservé, à Mr l'Abbé Renaudot, Fils du Premier Medecin de Monseigneur, estant juste qu'une chose dont l'invention est dueë à son Grand-Pere, demeure toujours dans sa Famille.

On m'apprend une nouvelle Abjuration faite par une jeune Personne qui n'a pas moins d'esprit que de beauté, & qui estant à Paris depuis deux ans avec Madame sa Mere, s'est détrompée des erreurs que sa naissance, luy avoit fait suivre. Une Parente qu'elle voyoit fort souvent, ayant commencé à l'éclairer, elle
eut

eut la fermeté d'entrer avec elle dans un Convent, où ayant reçu une connoissance entière des Véritez Catholiques, elle a fait depuis un mois protestation publique de les embrasser. Cette jeune Demoiselle est Fille d'un Gentilhomme de Poitou, appelé Monsieur de Ry de Lestang. C'est une ancienne Maison de cette Province.

En vous parlant dans ma Lettre du dernier Mois, de ceux qui ont eu l'honneur de servir le Roy sous Mr de Pomponne, j'oubliay de vous marquer que partageant tous trois les Affaires avec le même caractère & les mêmes fonctions, ils estoient tous trois principaux Commis. C'est ce que justifie le Privilege obtenu par eux pour faire imprimer le Traité de Paix. Ce Privilege porte

ex

est MERCURE

expressément, *Messieurs Pachan, Parere, & de Tourmont, principaux Commis, &c.* Vous sçavez sans-doute que ce dernier a esté choisy par Monsieur de Louvoys, pour servir le Roy sous luy, & qu'il a esté Secrétaire des trois Ambassades de Monsieur de Pomponne. Monsieur Parere, qui a servy sous Messieurs de Brienne & de Lyonne, aussi-bien que sous ce dernier Ministre, vient de prendre possession d'une Charge de Secrétaire du Roy, dans laquelle il a esté reçu avec beaucoup de distinction.

Je ne vous dis rien des Voyages de Messieurs de Louvoys & de Segnelay. La diligence qu'ils font pour servir le Roy, est toujours si grande, qu'elle tient presque de l'enchantement. Ils
ont

BOOKS IN THE COLLECTION OF THE

ont quelquefois visité déjà une partie de la France , quand le bruit de leur départ commence à estre semé ; & quand dans leur retour ils devan-
 rent ordinairement les plus prompts Courriers , ceux qui se plaisent à raisonner perdent leurs mesures, & sont obligez d'attendre que l'évenement les ait éclaircis.

Encore deux mots pour un Air nouveau , & je viens aux Modes. Celuy qui suit est de l'illustre, qui m'en donne tous les Mois. Vous en connoistrez aisément le caractère.

AIR NOUVEAU.

Voulez - vous goûter en aimant

Un plaisir sans tourment ?

Br

*Brûlez d'une flâme légère,
 Et changez souvent de Bergere.
 Le changement est le charme des
 cœurs,
 Et des amours comme des Fleurs,
 Les plus nouvelles
 Sont les plus belles.*

Si on fouhaite de ſçavoir les Modes dans voſtre Province, c'eſt un Article qui n'eſt pas moins attendu dans toutes les autres. Voi- cy ce que je vous en puis dire preſentement. Les Habits des Hommes ſe fôrt toujours en Culotte longue qui ſe roule avec le Bas. Ils portent leurs Juſte-à-corps fort longs, juſtes à la taille & fort amples par le bas. On en voit beaucoup d'une Etoſe griſe tres-fine, qui ſe nomme Serge de Seigneur ou Râs de Genneſ , & Mōcayard. On chamarre ces Habits

bits de petits Boutons à queue de même couleur que les doublûres, dont les plus à la mode sont gris-de-lin , violet , feuille-morte , & vert. Chacune de ces couleurs se mesle ſeparement avec du blanc. Les Garnitures ſont de la même maniere, larges de deux doigts ou un peu moins , & façonnées de petits carreaux. Il y a peu de ces Garnitures ſans gris-de-lin , que l'on assortit avec toute ſorte de couleurs. Les Vesteſ ſont toujours longues , & deſcendent à deux doigts du Juſte - à - corps. On met deſſus beaucoup de Point d'Angleterre. Le Bas de ſoye eſt preſque toujours de la couleur de la Garniture. Les Baudriers ſont brodez de Cordonnet , dont ces mêmes Garnitures déterminent la couleur , ainſi que de Tours de Plumes. Les Blâches aſſortent avec toutes ſor-

tes d'Habits. On les met sur de petits Castors noirs ou gris blancs. On fait aussi des Habits d'une petite Etofe meslée d'un peu de soye, qu'on peut appeller une Tirtaine. Cette Etofe est douce, fort brune, & habille bien. On porte dessus des Boutonnieres, & Boutons d'or ; des Ceinturons piqués d'or à l'Angloise, avec les noeuds d'épaule & d'épée rebrodez d'or. On porte encor un Moncayard de Flandre, meslé de soye, & une autre Etofe qui est une maniere de Popeline ou Poil de Chevre. On employe ces deux etofes pour les habits en ringrave avec des Canons plissez. Les Garnitures sont toujours dans les niches. On en fait beaucoup de pompareille, grisdelin, jaune & blanc. L'ornement de ces Habits consiste en deux rangs de Tours
de

de bras de dentelle de soye grise, de demy doigt de hauteur, façon de Point de France, quoy qu'elle soit douce, avec des Gands de Chien garnis de mesme dentelle. Les Baudriers, & Plumes sont les mesmes des Habits à Bas roulez. On fait des Habits plus riches. Ils sont aussi en ringrave. L'Etofe est un gros de Tours gris, avec de grosses fleurs d'un Cordonnet d'une autre couleur que le fond. Les doublûres sont de Tafetas à carreaux, ou tout uny. La plûpart portent des Canons de toile de soye avec ces Habits; les Garnitures de Ruban étroit en confusion, les Bas de couleur, & de Tours de Plumes à deux rangs. On voit quantité de Juste-à-corps de Crépon, ou de Drap bleu, avec un Galon d'or fort large & d'une mode nouvelle.

On

On met sur ces Juste-à-corps des Ceinturons à l'Angloise, garnis de mesme Galon. Les Gands sont frangez tout or.

Je passe à ce qui regarde les Dames. Tout ce qu'il y a de Femmes de qualité portent des Etofes or & argent. Il y en a de la Chine à fleurs & à branchages or & argent, & des Tafetas de diferentes façons, or & argent, comme ces autres Etofes. Les plus à la mode sont des Tafetas d'Angleterre de telle couleur qu'on les veut choisir. On fait dessiner, & broder dessus. Cette broderie est or & argent, mais fort legere. La Robe de Chambre est toujours d'une couleur diferente de la Jupe. Je dis Robe de chambre, parce que l'on ne porte presque que des Indiennes: mais ces Indiennes sont si bien faites,

faites , que l'on ne voit rien qui habille de si bon air. Il y a peu d'Ouvriers qui y réussissent. Celles qui veulent avoir des Habits de soye , prennent des Tafetas d'Angleterre qu'on fait desfiner en courant de fleurs , & broder de Chenilles d'une seule couleur : comme par exemple si c'est un fond blanc , on brode de chenilles couleur de cerise. On porte d'autres Etofes appelées Grizettes , qui sont la plupart des poils de Chevre. Beaucoup de celles qui en prennent des Habits ont le Manteau , & la Jupe de la mesme sorte. On met au bas une Frange d'or , ou un Point d'Espagne. Les Etofes de soye sont toujours des Tafetas à fleurs , dont on déguise un peu les desfeins. On voit quantité de Tafetas à petits carreaux. Les Echarpes

pes entieres de gaze à fleurs, commencent à devenir à la mode. Tous les Eventails ont des nœuds de Ruban, ou des chaînes d'or au baston. J'oubliois à vous dire que la plûpart mettent des Rubans tout le long des bords de leurs Manteaux. Vostre Amie qui cherche des Toiles de Perse, trouvera les veritables au Cloistre sainte Opportune. Adieu, Madame. Je suis vostre, &c.

A Paris ce 31. May 1680,



